

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1985 B 00260
Numéro SIREN : 332 555 713
Nom ou dénomination : @COM.EFIDEX

Ce dépôt a été enregistré le 14/01/2019 sous le numéro de dépôt A2019/000439

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULON

A2019/000439

Dénomination : @COM.EFIDEX
Adresse : 73 rue de st Mandrier ZA La Millonne Parc de
l'arboretum BT A2 83140 Six-fours-les-plages -FRANCE-

n° de gestion : 1985B00260
n° d'identification : 332 555 713

n° de dépôt : A2019/000439
Date du dépôt : 14/01/2019

Pièce : Traité de fusion du 12/11/2018



639321

639321

FUSION – ABSORPTION
DE LA SOCIÉTÉ MC ASSISTANCE ET CONSEILS
PAR LA SOCIÉTÉ @COM.EFIDEX

CHAPITRE I : Exposé préalable	page 2
I - Caractéristiques des sociétés intéressées....	page 2
II - Motifs et buts de la fusion.....	page 3
III - Comptes servant de base à la fusion.....	page 3
IV - Méthodes d'évaluation.....	page 3
V - Date d'effet de la fusion.....	page 3
CHAPITRE II : Apport-fusion	page 4
I – Désignation de l'actif social.....	page 4
II – Prise en charge du passif.....	page 6
III – Actif net apporté.....	page 6
CHAPITRE III : Propriété jouissance	page 7
CHAPITRE IV : Charges et conditions	page 8
CHAPITRE V : Rémunération des apports	page 9
CHAPITRE VI : Date de réalisation de la fusion	page 10
CHAPITRE VII : Déclarations	page 10
CHAPITRE VIII : Déclarations fiscales et sociales	page 11
CHAPITRE IX : Dispositions diverses	page 14

TRAITÉ DE FUSION

ENTRE LES SOUSSIGNÉES :

Madame Marie-Claire PASTOUREAU,
Agissant en qualité de Présidente de la **Société @COM.EFIDEX**, société par actions simplifiée
au capital de 44 186 euros, dont le siège social est sis 73 Rue de Saint Mandrier - ZA La
Millonne L'Arboretum Bat A2 à SIX-FOURS-LES-PLAGES (83 140), immatriculée sous le
numéro 332 555 713 auprès du registre du commerce et des sociétés de TOULON,

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de
Marseille, Provence-Alpes-Côtes d'Azur.

Ci-après dénommée « la Société absorbante »,
d'une part,

ET

Madame Marie-Claire PASTOUREAU,
Agissant en qualité de Présidente de la **Société MC ASSISTANCE ET CONSEILS**, société à
responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 7 Avenue André
Roussin Le Ponant Littoral à MARSEILLE (13 016), immatriculée sous le numéro 487 819 187
auprès du registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE,

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de
Marseille, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ci-après dénommée « la Société absorbée »,
d'autre part,

Il a été arrêté en vue de la fusion, sous le régime de l'article L236-1 du Code de commerce,
de la société **@COM.EFIDEX** et de la société **MC ASSISTANCE ET CONSEILS** par voie
d'absorption de la seconde par la première, les conventions qui vont suivre réglant ladite
fusion.

Préalablement auxdites conventions, il est exposé ce qui suit :

CHAPITRE I - EXPOSÉ

I - Caractéristiques des sociétés

1 – La société **@COM.EFIDEX** a pour objet, ainsi qu'il résulte de l'article 2 de ses statuts :
l'exercice de la profession d'expert-comptable telle qu'elle est définie par l'Ordonnance du
19 Septembre 1945.

La durée de la société expire le 09 mai 2035.



Le capital social s'élève actuellement à 44 186 (Quarante quatre mille cent quatre vingt six) euros. Il est divisé en 44 186 actions de 1 (un) euro chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

La date de clôture de son exercice social est le 30 juin de chaque année.

2 – La Société MC ASSISTANCE ET CONSEILS a pour objet, ainsi qu'il résulte de l'article 3 de ses statuts : La profession d'expert-comptable.

La durée de la société expire le 06/01/2105.

Le capital social s'élève actuellement à 5 000 (Cinq mille) euros. Il est divisé en 100 parts sociales de 50 (cinquante) euros chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

La date de clôture de son exercice social est le 30 juin de chaque année.

3 - La Société MC ASSISTANCE ET CONSEILS a été créée en date du 02/01/2006 par Madame Marie-Claire PASTOUREAU.

Par contrat d'apport en date du 19/01/2017, approuvé par les associés de la Société EXOTECH en date du 21 avril 2017, Madame Marie-Claire PASTOUREAU, associée unique de la Société MC ASSISTANCE ET CONSEILS, a fait apport de la totalité des parts sociales à la société EXOTECH.

Par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juin 2018, les associés de la société EXOTECH ont approuvé le projet de fusion par absorption de la Société par la Société ENTREPRISE FINANCIERE D'EXPERTISE COMPTABLE (devenue @COM.EFIDEX).

La société MC ASSISTANCE ET CONSEILS est la filiale de la société @COM.EFIDEX qui détient 100 parts sociales sur les 100 parts sociales émises par la société devant être absorbée depuis le 30 juin 2018.

Ni la société @COM.EFIDEX ni la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS n'a émis de parts bénéficiaires ou d'obligations.

4 – Madame Marie-Claire PASTOUREAU, Présidente de la Société @COM.EFIDEX est également Représentante Permanente de la Société MC ASSISTANCE ET CONSEILS.

II – Motifs et buts de la fusion

La restructuration envisagée vise la rationalisation des structures et la simplification de l'organigramme juridique, elle se traduira également par un allègement significatif des coûts de gestion administrative du groupe, la Société @COM.EFIDEX détenant la totalité des parts sociales de la Société MC ASSISTANCE ET CONSEILS et exerçant la même activité.

III – Comptes servant de base à la fusion

Les comptes de la société @COM.EFIDEX et de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS utilisés pour établir les conditions de l'opération, sont ceux arrêtés à la date du 30 juin 2018, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées.

IV – Méthodes d'évaluation

La société absorbante et la société absorbée déclarent qu'elles sont imposées à l'impôt sur les sociétés en application de l'article 206-5 du code général des impôts.

Les sociétés participant à la fusion étant sous contrôle commun les éléments d'actif et de passif sont apportés, conformément à la réglementation comptable (PCG art. 710-1 et 720-1), pour leur valeur nette comptable au 30 juin 2018.

Cette fusion se traduisant par l'absorption d'une société dont la totalité des parts sociales est la propriété de la société absorbante, il ne sera procédé par cette dernière à aucune augmentation de capital, celle-ci ne pouvant recevoir les parts sociales devant lui revenir en échange de ses droits dans la société absorbée.

V – Date d'effet de la fusion

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-4 du Code de commerce, il est précisé que la présente fusion aura, d'un point de vue comptable et fiscal, **un effet rétroactif au 01/07/2018**, date qui n'est pas antérieure à la clôture du dernier exercice clos de la Société MC ASSISTANCE ET CONSEILS. Cette rétroactivité n'a d'effet qu'entre les sociétés @COM.EFIDEX et MC ASSISTANCE ET CONSEILS.

En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article R. 236-1 du Code de commerce, les opérations réalisées par la société absorbée à compter du 1^{er} juillet 2018 et jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, seront considérées de plein droit comme étant faites pour le compte de la Société @COM.EFIDEX qui supportera exclusivement les résultats actifs ou passifs de l'exploitation des biens transmis.

Et, cela exposé, il est passé aux conventions ci-après relatives aux apports faits à titre de fusion par MC ASSISTANCE ET CONSEILS à @COM.EFIDEX

CHAPITRE II – APPORT-FUSION

Madame Marie-Claire PASTOUREAU, agissant au nom et pour le compte de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS, en vue de la fusion à intervenir entre cette société et la société @COM.EFIDEX, au moyen de l'absorption de la première par la seconde, fait apport ès-qualité, sous les garanties ordinaires et de droit sous les mêmes conditions suspensives, de la toute propriété de l'ensemble des biens, droits et obligations, sans exception ni réserve, de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS, avec les résultats actif et passif des opérations faites depuis le 1^{er} juillet 2018 jusqu'à la date de la réalisation définitive de la fusion.

I – Désignation de l'actif social

L'actif apporté comprenait, à la date du 30 juin 2018, sans que cette désignation puisse être considérée comme limitative, les biens et droits ci-après désignés évalués à leur valeur comptable conformément aux articles 710-1 et 720-1 du Plan Comptable Général.

A – Actif immobilisé

Immobilisations corporelles

	Valeur brute	Amortissements Provisions	Valeur d'apport au 30/06/2018
Autres immobilisations corporelles	24 374 euros	21 073 euros	3 301 euros

Total des immobilisations corporelles : 3 301 (Trois mille trois cent un) euros

Immobilisations financières

	Valeur brute	Amortissements Provisions	Valeur d'apport au 30/06/2018
Autres immobilisations financières	6 500 euros		6 500 euros

Total des immobilisations financières : 6 500 (Six mille cinq cents) euros

B – Actif non immobilisé

	Valeur brute	Amortissements Provisions	Valeur d'apport au 30/06/2018
Créances clients	254 241 euros		254 241 euros
Autres créances	101 382 euros		101 382 euros
Valeurs mobilières de placement	1 470 euros		1 470 euros
Disponibilités	4 246 euros		4 246 euros
Charges constatées d'avance	797 euros		797 euros

Total de l'actif non immobilisé : 362 136 (trois cent soixante deux mille cent trente six) euros.

Total des éléments d'actifs apportés :

- Immobilisations corporelles : 3 301 (Trois mille trois cent un) euros
- Immobilisations financières : 6 500 (Six mille cinq cents) euros
- Actif non immobilisé : 362 136 (trois cent soixante deux mille cent trente six) euros

TOTAL : 371 938 (trois cent soixante et onze mille neuf cent trente huit) euros

D'une manière générale, l'apport à titre de fusion par la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS à la société @COM.EFIDEX comprend l'ensemble des biens et droits ci-dessus désignés, ceux qui en sont la représentation à ce jour, comme aussi au jour de la réalisation définitive de l'apport-fusion, sans aucune exception ni réserve.



II – Prise en charge du passif

La société absorbante prendra en charge et acquittera au lieu et place de la société absorbée la totalité du passif de cette dernière dont le montant au 30/06/2018 est ci-après indiqué.

Il est précisé, en tant que de besoin, que la stipulation ci-dessus ne constitue pas une reconnaissance de dette au profit de prétendus créanciers, lesquels sont au contraire tenus d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Sous réserve des justifications prévues à l'alinéa qui précède, le passif de la société absorbée, au 30/06/2018 ressort à :

. Concours bancaires courant :	8 715 euros
. Emprunts et dettes financières :	229 euros
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	16 216 euros
. Dettes fiscales et sociales :	113 781 euros
Total du passif de la société absorbée au 30/06/2018 : 138 941 (cent trente huit mille neuf cent quarante et un) euros	

Le représentant de la Société absorbée certifie :

- que le chiffre total ci-dessus mentionné du passif de la société au 30/06/2018 et le détail de ce passif, sont exacts et sincères,
- qu'il n'existait, dans la société absorbée, à la date susvisée du 30/06/2018, aucun passif non comptabilisé ou engagement hors bilan,
- plus spécialement que la société absorbée est en règle à l'égard de ses obligations fiscales et envers les organismes de sécurité sociale, d'allocations familiales, de prévoyance et de retraites,
- et que toutes les déclarations requises par les lois et règlements en vigueur ont été faites régulièrement en temps utile.

III – Actif net apporté

. Les éléments d'actifs sont évalués au 30/06/2018 à : 371 938 (trois cent soixante et onze mille neuf cent trente huit) euros

. Le passif pris en charge à la même date s'élève à : 138 941 (cent trente huit mille neuf cent quarante et un) euros.

L'actif net apporté par la Société MC ASSISTANCE ET CONSEILS à la Société @COM.EFIDEX s'élève donc à 232 997 euros.

Engagements hors bilan

Il est en outre précisé qu'en dehors du passif effectif ci-dessus, la Société @COM.EFIDEX prendra à sa charge tous les engagements qui ont pu être contractés par la Société MC ASSISTANCE ET CONSEILS et qui, en raison de leur caractère éventuel, sont repris « hors bilan » dans les comptes de la Société MC ASSISTANCE ET CONSEILS et dont le détail figure en Annexe 2.



Origine de propriété

La clientèle transmise dans le cadre de la présente fusion appartient à la Société MC ASSISTANCE ET CONSEILS pour l'avoir créée et développée depuis sa constitution.

Enonciation des baux

La Société MC Assistance et Conseils bénéficie d'un bail commercial conclu avec la SCI LAURA en date du 02 novembre 2005 et modifié par avenant en date du 02 janvier 2011. Ledit bail porte sur des locaux situé au 7 Avenue André Roussin Le Ponant Littoral à MARSEILLE (13 016), d'une durée de neuf années entières, bail tacitement prolongé depuis le 31 décembre 2014.

CHAPITRE III - PROPRIÉTÉ JOUISSANCE

La société @COM.EFIDEX sera propriétaire et prendra possession des biens et droits mobiliers et immobiliers à elle apportés à titre de fusion à compter du jour de la réalisation définitive de cette dernière.

Jusqu'audit jour, la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS continuera de gérer avec les mêmes principes, règles et conditions que par le passé, l'ensemble de ses actifs sociaux. Toutefois, elle ne prendra aucun engagement important sans l'accord préalable de la société.

La société @COM.EFIDEX en aura la jouissance rétroactivement à compter du 01/07/2018. De convention expresse, il est stipulé que toutes les opérations faites depuis le 1^{er} Juillet 2018 par la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS seront considérées comme l'ayant été, tant activement que passivement, pour le compte et aux profits et risques de la société absorbante.

Tous accroissements, tous droits et investissements nouveaux, tous risques et tous profits quelconques, et tous frais généraux, toutes charges et dépenses quelconques afférents aux biens apportés incomberont à la société @COM.EFIDEX, ladite société acceptant dès maintenant de prendre, au jour où la remise des biens lui en sera faite, les actifs et passifs qui existeront alors comme tenant lieu de ceux existant au 1^{er} Juillet 2018.

A cet égard, le représentant de la société absorbée déclare qu'il n'a été fait depuis le 1^{er} juillet 2018 (et il s'engage à ne faire entre la date de la signature des présentes et celle de la réalisation définitive des apports) aucune opération autre que les opérations de gestion courante.

En particulier, le représentant de la société absorbée déclare qu'il n'a été pris, depuis la date du 1^{er} juillet 2018 (et qu'il ne sera pris jusqu'à la réalisation définitive de la fusion objet des présentes) aucune disposition de nature à entraîner une réalisation d'actif et qu'il n'a été procédé depuis ladite date du 1^{er} juillet 2018 (et qu'il ne sera procédé jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion) à aucune création de passif en dehors du passif commercial courant.

Les sociétés reconnaissent que cette rétroactivité emporte plein effet fiscal, dont elles s'engagent à respecter toutes les conséquences.



CHAPITRE IV -CHARGES ET CONDITIONS

En ce qui concerne la Société absorbante :

Les présents apports sont faits sous les charges et conditions d'usage et de droit en pareille matière, et notamment sous celles suivantes, que le représentant de la société absorbante oblige celle-ci à accomplir et exécuter, savoir :

- 1) La société absorbante prendra les biens et droits, et notamment le fonds à elle apporté, avec tous les éléments corporels et incorporels en dépendant, et ce compris notamment les objets mobiliers et le matériel, dans l'état où le tout se trouvera lors de la prise de possession sans pouvoir élever aucune réclamation pour quelque cause que ce soit.
- 2) Elle exécutera tous traités, marchés et conventions intervenus avec tous tiers, relativement à l'exploitation des biens et droits qui lui sont apportés, ainsi que toutes polices d'assurance contre l'incendie, les accidents et autres risques, et tous abonnements quelconques, y compris les branchements téléphoniques qui auraient pu être contractés. Elle exécutera, notamment, comme la société absorbée aurait été tenue de le faire elle-même, toutes les clauses et conditions jusqu'alors mises à la charge de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS.
- 3) La société absorbante sera subrogée purement et simplement dans tous les droits, actions, hypothèques, privilèges et inscriptions qui peuvent être attachés aux créances de la société absorbée.
- 4) La société absorbante supportera et acquittera, à compter du jour de son entrée en jouissance, tous les impôts, contributions, taxes, primes et cotisations d'assurance, redevances d'abonnement, ainsi que toutes autres charges de toute nature, ordinaires ou extraordinaires, qui sont ou seront inhérents à l'exploitation des biens et droits objet de l'apport-fusion.
- 5) La société absorbante se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont font partie les biens et droits apportés, et elle fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.
- 6) La société absorbante aura seule droit aux dividendes et autres revenus échus sur les valeurs mobilières et droits sociaux à elle apportés et fera son affaire personnelle, après réalisation définitive de la fusion, de la mutation à son nom de ces valeurs mobilières et droits sociaux.
- 7) La société absorbante sera tenue à l'acquit de la totalité du passif de la société absorbée, dans les termes et conditions où il est et deviendra exigible, au paiement de tous intérêts et à l'exécution de toutes les conditions d'actes ou titres de créance pouvant exister, sauf à obtenir, de tous créanciers, tous accords modificatifs de ces termes et conditions.
- 8) Conformément à l'article L.1224-1 du Code du travail, tous les contrats de travail en cours au jour de la réalisation définitive de la fusion entre la Société MC ASSISTANCE ET CONSEILS et ceux de ses salariés transférée à la société @COM.EFIDEX par l'effet de la loi et dont la liste est en Annexe 3, se poursuivront avec la Société @COM.EFIDEX qui se substituera à la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS du seul fait de la réalisation de la présente fusion.

La société @COM.EFIDEX sera donc substituée à la société absorbée en ce qui concerne toutes retraites, comme tous compléments de retraites susceptibles d'être dus, ainsi que tous avantages et autres charges en nature ou en espèces, y compris les congés payés, ainsi que toutes charges sociales et fiscales y afférentes.

En ce qui concerne la société absorbée :

1) Les apports à titre de fusion sont faits sous les garanties, charges et conditions ordinaires et de droit, et, en outre, sous celles qui figurent dans le présent acte.

2) Le représentant de la société absorbée s'oblige, ès-qualité, à fournir à la société absorbante tous renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.

Il s'oblige, notamment, et oblige la société qu'il représente, à faire établir, à première réquisition de la société @COM.EFIDEX, tous actes complétifs, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et à fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

3) Le représentant de la société absorbée, ès-qualité, oblige celle-ci à remettre et à livrer à la société absorbante aussitôt après la réalisation définitive de la fusion, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

4) Le représentant de la société absorbée oblige cette dernière à faire tout ce qui sera nécessaire pour permettre à la société absorbante d'obtenir le transfert à son profit et le maintien aux mêmes conditions, après réalisation définitive de la fusion, des prêts accordés à la société absorbée.

CHAPITRE V - REMUNERATION DES APPORTS EFFECTUES

L'estimation totale des biens et droits apportés par MC ASSISTANCE ET CONSEILS s'élève à la somme de 371 938 euros.

Le passif pris en charge par @COM.EFIDEX au titre de la fusion s'élève à la somme de 138 941 euros.

Balance faite, la valeur nette des biens et droits apportés ressort à la somme de 232 997 euros.

La société @COM.EFIDEX, absorbante, étant propriétaire de la totalité des 100 parts sociale de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS société absorbée, et ne pouvant devenir propriétaire de ses propres actions, Madame Marie-Claire PASTOUREAU, ès-qualité, déclare que la société @COM.EFIDEX renoncera, si la fusion se réalise, à exercer ses droits, du fait de cette réalisation, en sa qualité d'associée de ladite société absorbée.

La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés (soit 232 997 euros) et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des 100 parts sociales de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS, dont elle était propriétaire (soit 250 000 euros) différence par conséquent égale à -17 003 euros.

Cette différence constituera un mali de fusion, analysé comme étant un vrai mali, et devant être comptabilisé en charges dans le résultat financier.

CHAPITRE VI –DATE DE REALISATION DE LA FUSION

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, il n'y aura pas lieu à approbation de la fusion par les associés de @COM.EFIDEX, ni par l'associée unique de MC ASSISTANCE ET CONSEILS.

En outre, Madame Marie-Claire PASTOUREAU déclare qu'à sa connaissance les associés de la société @COM.EFIDEX n'envisagent pas, à la date des présentes, d'user de la faculté offerte par l'article susvisé de demander en justice la désignation d'un mandataire aux fins de convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société absorbante pour qu'elle se prononce sur l'approbation de la fusion.

En conséquence, les sociétés MC ASSISTANCE ET CONSEILS et @COM.EFIDEX conviennent que l'opération de fusion objet des présentes sera effective et deviendra définitive à la date du 31 décembre 2018 à minuit sous réserve que la publicité prescrite par l'article L.236-6, alinéa 2 du Code de commerce ait été réalisée trente jours au moins avant cette date.

CHAPITRE VII -DECLARATIONS

Le représentant de la société absorbée déclare :

Sur la Société absorbée elle-même :

- 1) Qu'elle n'est pas actuellement et n'a jamais été en état de faillite, de liquidation judiciaire, de liquidation de biens ou de règlement judiciaire, de redressement ou de liquidation judiciaires, qu'elle n'est pas actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement l'objet de poursuites pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité.
- 2) Qu'elle n'a contracté avec un tiers quelconque aucune interdiction de fabrication ou de commerce, sous quelque forme que ce soit, ni aucune clause de non-concurrence.
- 3) Qu'il n'existe aucun engagement financier ou autre, de nature à modifier les valeurs retenues pour la présente fusion.

Sur les biens apportés :

- 1) Que les indications concernant la création du fonds apporté figurent plus haut.
- 2) Que le patrimoine de la société n'est menacé d'aucune confiscation ou d'aucune mesure d'expropriation.

3) Que les éléments de l'actif apporté, au titre de la fusion, notamment les divers éléments corporels ou incorporels composant le fonds compris dans les apports, ne sont grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur, hypothèque, nantissement, warrant, ou gage quelconque autres que ceux énumérés en annexe 4, et que lesdits éléments sont de libre disposition entre les mains de la société absorbée, sous réserve de l'accomplissement des formalités nécessaires pour la régularité de leur mutation.

CHAPITRE VIII – DECLARATIONS FISCALES ET SOCIALES

Les représentants de la société absorbante et de la société absorbée obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur, en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions ou taxes résultant de la réalisation définitive des apports faits à titre de fusion.

I- Impôt sur les sociétés

Ainsi qu'il résulte des clauses ci-avant, la fusion prend effet le 1^{er} Juillet 2018. En conséquence, les résultats, bénéficiaires ou déficitaires, produits depuis cette date par l'exploitation de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS, société absorbée seront englobés dans le résultat imposable de la société absorbante.

Les représentants des sociétés absorbée et absorbante rappellent que la société absorbante détient la totalité des actions de la société absorbée et que la fusion constitue une opération de restructuration interne. Les apports seront transcrits à la valeur comptable dans les écritures de la société absorbée, retenue à la date du 1^{er} Juillet 2018 conformément aux articles 710-1 et 720-1 du Plan Comptable Général.

Les représentants de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS, société absorbée et de la société @COM.EFIDEX, société absorbante déclarent placer la présente fusion sous le régime spécial mentionné à l'article 210 A du Code général des impôts.

La société @COM.EFIDEX, société absorbante prend les engagements suivants :

a) La présente fusion retenant les valeurs comptables au 30 juin 2018 comme valeur d'apport des éléments de l'actif immobilisé de la société absorbée, la société @COM.EFIDEX, société absorbante, conformément aux dispositions publiées dans la documentation administrative BOI-IS-FUS-30-20 n°10, reprendra dans ses comptes annuels les écritures comptables de la société absorbée en faisant ressortir l'éclatement des valeurs nettes comptables entre la valeur d'origine des éléments d'actif immobilisé et les amortissements et provisions pour dépréciation constatés). Elle continuera, en outre, à calculer les dotations aux amortissements pour la valeur d'origine qu'avaient les biens apportés dans les écritures de la société absorbée ;

b) La société absorbante se substituera à la société absorbée pour la réintégration des **résultats dont la prise en compte avait été différée** pour l'imposition de cette dernière;

c) La société absorbante reprendra au passif de son bilan les **provisions** dont l'imposition est différée chez la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS, société absorbée; elle reprendra, si elles ont été constatées par la société absorbée, les provisions pour risques afférents aux opérations de crédit constituées au titre des exercices clos avant le 31 décembre 2013, et

ainsi que les provisions prévues par la réglementation des entreprises d'assurances et de réassurance ;

d) La société absorbante inscrira au passif de son bilan la provision pour hausse des prix figurant dans les écritures de la société absorbée et qui était afférente aux éléments transférés, en distinguant le montant des dotations de chaque exercice et rattachera ultérieurement ces dotations à ses bénéfices imposables dans les mêmes conditions qu'auraient dû le faire la société apporteuse ;

e) La société @COM.EFIDEX, société absorbante, reprendra au passif de son bilan la réserve spéciale créée par la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS, société apporteuse pour porter la provision pour fluctuation des cours constituée avant le 1er janvier 1998 ;

f) La société @COM.EFIDEX, société absorbante reprendra au passif de son bilan la réserve spéciale des plus-values à long terme que la société absorbée aura choisi de maintenir à son bilan ;

g) La société @COM.EFIDEX, société absorbante, calculera les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS, société absorbée ;

II - Obligations déclaratives

Pour l'application du régime spécial mentionné à l'article 210 A du Code général des impôts, les soussignés, ès-qualité, au nom des sociétés qu'ils représentent, s'engagent expressément à joindre aux déclarations des sociétés absorbée et absorbante, l'état de suivi des valeurs fiscales prévu à l'article 54 septies du Code général des impôts.

La société absorbante, tiendra le registre spécial des plus-values prévu par l'article 54 du CGI.

La société absorbée établira dans un délai de quarante-cinq jours suivant la date de réalisation de la fusion, une déclaration de cessation d'activité prévue à l'article 210 du Code général des impôts.

La société absorbante se substituera à la société absorbée pour l'exécution de l'engagement de conservation pris par cette dernière concernant les titres de participation bénéficiant du régime des sociétés-mères prévu à l'article 145 du Code général des impôts.

Afin d'éviter la remise en cause de reports d'imposition dont bénéficiait la société absorbée et conformément aux dispositions de l'article 210 B bis du Code général des impôts, la société absorbante reprendra l'engagement de conservation souscrit par la société absorbée à raison des titres reçus en rémunération d'apports bénéficiant du régime propre aux apports partiels d'actifs ou aux scissions mentionnée à l'article 210 B du Code général des impôts.

III- Participation des employeurs à l'effort de construction

Conformément à la documentation administrative BOI-TPS-PEEC-40 n°280, la fusion étant placée sous le régime spécial visé à l'article 210 A du code général des impôts, la société absorbante s'engage à prendre à sa charge l'obligation d'investir qui incombe à la société



absorbée à raison des salaires versés depuis le 1er juillet 2018, en application de l'engagement joint à la déclaration fiscale de cession. En contrepartie de cet engagement, la société absorbante bénéficie du report des éventuels excédents d'investissement de la société absorbée.

IV - Participation des salariés aux résultats de l'entreprise

La société absorbante fera figurer au passif de son bilan la réserve spéciale de participation correspondant aux droits des salariés liés à l'activité transférés (BOI-BIC-PTP-10-20-20 n°70).

V – Enregistrement

La fusion, intervenant entre deux personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés, bénéficiera de plein droit, des dispositions de l'article 816 du Code général des impôts.

La formalité sera soumise au droit fixe prévu par la loi.

VI - Taxe sur la valeur ajoutée

a. Les représentants de la société absorbée et de la société absorbante constatent que la fusion emporte apport en société d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du Code général des impôts. Par conséquent les apports d'immeubles, de biens meubles incorporels, de biens mobiliers d'investissements et de marchandises sont dispensés de TVA.

Conformément aux dispositions légales susvisées, commentées au BOI-TVA-CHAMP-10-10-50-10, la société absorbante continuera la personne de la société absorbée notamment à raison des régularisations de la taxe déduite par celle-ci.

En outre, la société absorbante continuera la personne de la société absorbée pour l'application des articles 266, 1-e, 268 et 297 A du Code général des impôts relatif aux opérations taxables sur la marge.

b. La société absorbante déclare qu'elle demandera le remboursement du crédit de taxe déductible dont est titulaire la société absorbée, en application de la documentation administrative. BOI-TVA-DED-50-20-20 n°130.

La société @COM.EFIDEX s'engage à adresser au Service des impôts dont elle dépend une déclaration en double exemplaire faisant référence au présent traité de fusion, dans laquelle elle indiquera le montant du crédit de TVA qui lui sera transféré.

CHAPITRE IX - DISPOSITIONS DIVERSES

Formalités

1) La société absorbante remplira toutes formalités légales de publicité relatives aux apports effectués au titre de la fusion.

2) La société absorbante fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.



3) La société absorbante devra, en ce qui concerne les mutations de valeurs mobilières et droits sociaux qui lui sont apportés, se conformer aux dispositions statutaires des sociétés considérées relatives aux mutations desdites valeurs et droits sociaux.

4) La société absorbante remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits à elle apportés.

Désistement

Le représentant de la société absorbée déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite société sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la société absorbante aux termes du présent acte.

En conséquence, il dispense expressément de prendre inscription au profit de la société absorbée pour quelque cause que ce soit.

Remise de titres

Il sera remis à la société @COM.EFIDEX, lors de la réalisation définitive de la fusion, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les valeurs mobilières, la justification de la propriété des actions et autres droits sociaux et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés par la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS à la société @COM.EFIDEX.

Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donnera ouverture la fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société absorbante, ainsi que son représentant l'y oblige.

Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, et pour toutes significations et notifications, les représentants des sociétés en cause, ès-qualité, élisent domicile aux sièges respectifs desdites sociétés.

Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour remplir toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, publications et autres.

Affirmation de sincérité

Les parties affirment, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que l'acte exprime l'intégralité de la rémunération de l'apport et reconnaissent être informés des sanctions encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation.

Droit applicable

Le présent traité de fusion et les opérations qu'il décrit sont soumis au droit français.

Annexes

Les annexes font partie intégrante du traité de fusion

Fait à Six-Fours-Les-Plages,
Le 12 novembre 2018,

En huit exemplaires, dont :
UN pour l'enregistrement,
UN pour chaque partie,
QUATRE pour les dépôts au Greffe prévus par la loi.

Pour la Société
@COM.EFIDEX
Marie-Claire PASTOUREAU

du m f.

Pour la Société
MC ASSISTANCE ET CONSEILS
Marie-Claire PASTOUREAU

lu m7.

[illegible]

$\frac{1}{2} \left(\frac{1}{2} \right) = \frac{1}{4}$

José GUTIERREZ
Contrôleur
des Finances Publiques

ANNEXE I – COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2018

- De la société absorbée



MC ASSISTANCE ET CONSEILS

7 AV ANDRE ROUSSIN
LE PONANT LITTORAL BAT A
13016 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS

MC ASSISTANCE ET CONSEILS

*7 AVENUE ANDRE ROUSSIN
LE PONANT LITTORAL
13016 MARSEILLE*

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 30/06/2018 12	Exercice N-1 30/06/2017 6
Immobilisations	9 801	10 016
Stocks et en cours		
Créances	355 623	394 543
Disponibilités	5 716	5 888
Comptes de régularisation	797	3 167
TOTAL DE L'ACTIF	371 938	413 614
Capitaux propres (Dont résultat)	232 997 2 485	230 512 13 510
Provisions risques et charges		
Dettes financières	8 943	111
Dettes d'exploitation	129 997	182 991
Comptes de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	371 938	413 614

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 30/06/2018 12	Exercice N-1 30/06/2017 6
Ventes de marchandises Production de l'exercice	380 890	164 882
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises		
Marge brute de production % CA Production exercice	380 890 100.00	164 882 100.00
Marge brute globale % CA	380 890 100.00	164 882 100.00
Valeur ajoutée % CA	286 967 75.34	119 355 72.39
Excédent brut d'exploitation % CA	3 376 0.89	19 413 11.77
Résultat courant % CA	3 590 0.94	17 005 10.31
Résultat net % CA	2 485 0.65	13 510 8.19

RATIOS	Exercice N 30/06/2018 12	Exercice N-1 30/06/2017 6
Rotation des stocks (en nombre de jours)		
Crédit moyen client (en nombre de jours)	205.01	208.80
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	57.59	128.46
Solvabilité à court terme	2.60	2.19
Autonomie financière	1.68	1.26

BILAN AU 30/06/2018

ACTIF

	Exercice N 30/06/2018	Exercice N-1 30/06/2017	Ecart %	
Immob.incorporelles nettes				
Immob.corporelles nettes	3 301	4 016	17.79-	
Immob.financières	6 500	6 000	8.33	
ACTIF IMMOBILISE	9 801	10 016	2.14-	↘
Stock matières, marchandises				
Produits finis				
Travaux en cours				
STOCKS ET EN COURS				→
Avances fournisseurs				
Créances clients	254 241	269 651	5.71-	
Autres créances	101 382	124 892	18.82-	
Comptes de régularisation	797	3 167	74.83-	
VALEURS REALISABLES	356 420	397 710	10.38-	↘
Disponibilités	5 716	5 888	2.92-	
ACTIF CIRCULANT	362 136	403 598	10.27-	↘
TOTAL GENERAL	371 938	413 614	10.08-	↘

PASSIF

	Exercice N 30/06/2018	Exercice N-1 30/06/2017	Ecart %	
Capital	5 000	5 000		
Résultat de l'exercice	2 485	13 510	81.60-	
Prélèvements, distributions				
Autres fonds propres	225 512	212 001	6.37	
FONDS PROPRES	232 997	230 512	1.08	→
Provisions réglementées				
Prov.risques et charges				
Subventions				
Emprunts à plus d'un an				
DETTES LONG TERME				→
CAPITAUX STABLES	232 997	230 512	1.08	→
Emprunts à court terme				
Avances clients				
Dettes fournisseurs	16 216	42 919	62.22-	
Dettes fiscales et sociales	113 781	101 393	12.22	
Autres dettes	273	38 790	99.30-	
Comptes de régularisation				
Concours bancaires	8 670			
DETTES COURT TERME	138 941	183 102	24.12-	↘
TOTAL GENERAL	371 938	413 614	10.08-	↘

INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N 30/06/2018	Exercice N-1 30/06/2017	Ecart
Rotation des stocks			
Délai de paiement clients	205.01	208.80	3.79-
Délai de paiement fournisseurs	57.59	128.46	70.88-
Fonds de roulement en jours	210.95	240.71	29.76-
Utilisation du fonds de roulement	219.15	240.71	21.56-
Trésorerie en jours	2.79-	6.43	9.22-
Prélèvements / résultat			

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2018 12			Exercice N-1 30/06/2017 6	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 480	1 480				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	24 374	21 073	3 301	4 016	715	17.79
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 500		6 500	6 000	500	8.33
	Total II	32 354	22 553	9 801	10 016	215	2.14
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	254 241		254 241	269 651	15 410	5.71
	Autres créances	101 382		101 382	124 892	23 510	18.82
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	1 470		1 470	1 470		
	Disponibilités	4 246		4 246	4 418	172	3.89
	Charges constatées d'avance (3)	797		797	3 167	2 370	74.83
	Total III	362 136		362 136	403 598	41 461	10.27
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	394 491	22 553	371 938	413 614	41 676	10.08

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

6 500

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2018 12	Exercice N-1 30/06/2017 6	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000)	5 000	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	500	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	225 012	211 501	13 510	6.39
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 485	13 510	11 025	81.60
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	232 997	230 512	2 485	1.08
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	8 715	44	8 671	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	229	67	162	241.72
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 216	42 919	26 703	62.22
	Dettes fiscales et sociales	113 781	101 393	12 389	12.22
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		38 679	38 679	100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	138 941	183 102	44 161	24.12
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	371 938	413 614	41 676	10.08

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

138 941

183 102

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2018 12			Exercice N-1 30/06/2017 6	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	380 890		380 890	164 882	216 009	131.01
Chiffre d'affaires NET	380 890		380 890	164 882	216 009	131.01
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			7 715	5	7 710	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			388 605	164 887	223 718	135.68
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			93 923	45 527	48 396	106.30
Impôts, taxes et versements assimilés			1 476	3 435	1 958	57.02
Salaires et traitements			193 226	62 862	130 364	207.38
Charges sociales			95 640	33 645	61 995	184.26
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			715	786	72	9.10
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			35	1 628	1 593	97.86
Total des Charges d'exploitation (II)			385 015	147 882	237 133	160.35
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 590	17 005	13 415	78.89
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2018 12	30/06/2017 6	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 590	17 005	13 415	78.89
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 898	252	13 646	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	13 898	252	13 646	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 686	1 796	9 889	550.59
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	11 686	1 796	9 889	550.59
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 213	1 544	3 757	243.29
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 317	1 950	1 367	70.10
Total des produits (I+III+V+VII)	402 503	165 139	237 365	143.74
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	400 018	151 628	248 390	163.81
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 485	13 510	11 025	81.60

• Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'EURL MC ASSISTANCE ET CONSEILS a poursuivi son activité conformément à son objet.

Le Chiffre d'Affaires pour la période du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018 s'établit à 380 890 euros contre 164 882 euros pour la période du 1er janvier 2017 au 30 juin 2017.

L'activité de l'exercice 2017/2018 fait ressortir un bénéfice 2 485 euros contre 13 510 sur l'exercice précédent.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'événements significatifs postérieurs à la clôture.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 4 851 €.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 4 851 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	4 851
Total	4 851

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	11 859		
Installations générales agencements aménagements divers	7 036		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	21 813		
TOTAL	28 849		
Prêts, autres immobilisations financières	6 000		500
TOTAL	6 000		500
TOTAL GENERAL	46 708		500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		10 379	1 480	1 480
Installations générales agencements aménagements divers			7 036	7 036
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 475	17 338	17 338
TOTAL		4 475	24 374	24 374
Prêts, autres immobilisations financières			6 500	6 500
TOTAL			6 500	6 500
TOTAL GENERAL		14 853	32 354	32 354

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	11 859		10 379	1 480
Installations générales agencements aménagements divers	3 500	475		3 975
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	21 333	240	4 475	17 098
TOTAL	24 833	715	4 475	21 073
TOTAL GENERAL	36 692	715	14 853	22 553

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	475				
Matériel de bureau informatique mobilier	240				
TOTAL	715				
TOTAL GENERAL	715				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	53 563
Autres créances	2 403
Total	55 966

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	45
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 839
Dettes fiscales et sociales	13 611
Total	15 495

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	797
Total	797

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2018 12	30/06/2017 6	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20500000 LOGICIELS, LICENCES	1 480	11 859	10 379	87.52
28050000 DEPRECIATION LOGICIELS, LICENC	1 480	11 859	10 379	87.52
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 301	4 016	715	17.79
21810000 INST.AGENC.DIVERS	7 036	7 036		
21830000 MAT.BUREAU & INFORMAT	1 390	5 318	3 928	73.87
21840000 MOBILIER	15 949	16 495	546	3.31
28181000 AMORT.AG.CONS.DIVERS	3 975	3 500	475	13.56
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & IN	1 150	4 838	3 688	76.23
28184000 AMORT. MOBILIER	15 949	16 495	546	3.31
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 500	6 000	500	8.33
27500000 DEPOTS & CAUTIONNEME	6 500	6 000	500	8.33
Total II	9 801	10 016	215	2.14
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	254 241	269 651	15 410	5.71
41100000	186 539	217 292	30 753	14.15
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU L	14 139	14 139		
41810000 CLIENTS FACT. A ETAB	53 563	38 220	15 343	40.14
AUTRES CREANCES	101 382	124 892	23 510	18.82
40100000	12 646	16 383	3 737	22.81
42100000 PERS.REMUNERATIONS D	640	640		
43721000 RETRAITE NON CADRE - PREMALLIA	1 193	454	740	162.94
43764600 ORG.SOC. - CHARGES TNS	5 512	26 283	20 771	79.03
43780000 AUTRES CAISSES		488	488	100.00
44566000 TVA DEDUCT.S/ACHATS		0	0	100.00
44580000 TVA A REGULARISER		75	75	100.00
44586000 TVA S/FACT.NON PARVE	280		280	
44870000 ETAT PRODUITS A RECE	2 403	2 461	58	2.36
46720000 REGLEMENTS MCAC/CABINET PASTOU	75 624	75 624		
46730000 REGLEMENT MCAC / SCI LAURA	3 085	2 485	600	24.15
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 470	1 470		
50820000 VMP BP SUD	1 470	1 470		
DISPONIBILITES	4 246	4 418	172	3.89
51200000 HSBC 02702002334		3 636	3 636	100.00
51220000 BANQUE POPULAIRE DU SUD	4 246	781	3 465	443.52
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	797	3 167	2 370	74.83
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AV	797	3 167	2 370	74.83
Total III	362 136	403 598	41 461	10.27
TOTAL GENERAL	371 938	413 614	41 676	10.08

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2018 12	30/06/2017 6	Euros	%
CAPITAL	5 000	5 000		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	5 000	5 000		
RESERVE LEGALE	500	500		
10611000 RESERVE LEGALE PROP.	500	500		
REPORT A NOUVEAU	225 012	211 501	13 510	6.39
11000000 REPORT A NOUVEAU	225 012	211 501	13 510	6.39
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	2 485	13 510	11 025	81.60
Total I	232 997	230 512	2 485	1.08
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	8 715	44	8 671	NS
51200000 HSBC 02702002334	8 670		8 670	
51860000 BANQUES INTERETS COU	45	44	1	2.09
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	229	67	162	241.72
45517000 ASSOCIES CPTE COURAN	229	67	162	241.72
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	16 216	42 919	26 703	62.22
40100000	14 377	35 996	21 619	60.06
40810000 FOURNIS.FACT.NON PAR	1 839	6 923	5 085	73.44
DETTE FISCALES ET SOCIALES	113 781	101 393	12 389	12.22
42150000 PERS. - NOTE DE FRAIS	9 073	7 308	1 765	24.14
42500000 AVANCE ACPTE AU PERS	20	20		
42820000 CONGES A PAYER	8 538	8 525	13	0.15
43100000 URSSAF	3 091	3 871	780	20.15
43710000 CAISSE RETRAITE AG2R	1 991	2 425	433	17.88
43720000 PREVOYANCE	347	1 252	904	72.26
43731000 RETRAITE CADRE - PREMALLIANCE	3 628	3 628		
43733000 MUTUELLE OCSO ASSURANCES	77	218	140	64.44
43820000 ORG.SOC. CH/CONGES A	3 508	3 521	13	0.38
43861000 FORMATION CONTINUE & ALTERNANC	592	608	16	2.58
43862000 TAXE D'APPRENTISSAGE	974	941	33	3.53
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFI	869	1 950	1 081	55.44
44551000 TVA A DECAISSER	6 895	2 742	4 153	151.46
44562000 TVA DEDUCT.S/IMMO.	282	282		
44571000 TVA COLLECTEE	20 367	4 656	15 711	337.43
44571200 TVA COLLECTEE A 20%	26 513	28 949	2 436	8.41
44580000 TVA A REGULARISER	10 581		10 581	
44584000 TVA DED A REGULARISER	7 508		7 508	
44586000 TVA S/FACT.NON PARVE		6 740	6 740	100.00
44587000 TVA S/FACT.A ETABLIR	8 927	23 758	14 831	62.42
AUTRES DETTES		38 679	38 679	100.00
41100000		38 679	38 679	100.00
Total IV	138 941	183 102	44 161	24.12
TOTAL GENERAL	371 938	413 614	41 676	10.08

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2018 12	Exercice N-1 30/06/2017 6	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	380 890	164 882	216 009	131.01
70600000 PRESTATIONS COMPTA	207 054	94 015	113 039	120.24
70610000 PRESTATIONS PAIE	6 482	8 723	2 241	25.69
70690000 PRESTATIONS AUTRES	139 840	52 965	86 875	164.02
70850000 PORTS &FRAIS FACTURE	27 515	8 681	18 834	216.95
70859000 PORTS &FRAIS FACTURE		498	498	100.00
Chiffre d'affaires NET	380 890	164 882	216 009	131.01
AUTRES PRODUITS	7 715	5	7 710	NS
75800000 PRODUITS DIV.GESTION	7 715	5	7 710	NS
Total des Produits d'exploitation	388 605	164 887	223 718	135.68
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	93 923	45 527	48 396	106.30
60611000 FOURN.NON STOCK.(ELE	523	312	212	67.98
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT	880	1 594	714	44.79
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATI	479	315	165	52.31
61320000 LOCATIONS IMMOBILIER	14 000	6 000	8 000	133.33
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	509	580	71	12.22
61355000 LOCATION VEHICULE		346	346	100.00
61400000 CHARGES LOCATIVES	3 000		3 000	
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER	1 780	960	820	85.42
61551000 ENTRETIEN MATERIEL	191	503	313	62.11
61552000 ENTRETIEN MAT.TRANSF	1 674	646	1 027	158.92
61560000 MAINTENANCE	574	418	992	237.09
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	29	1 942	1 912	98.49
61810000 DOCUMENTATION GENERA	81		81	
61830000 DOCUMENTATION TECHNI	249	234	15	6.41
62260000 HONORAIRES		750	750	100.00
62270000 FRAIS ACTES & CONTEN	1 173	85	1 088	NS
62340000 CADEAUX A LA CLIENTE	455	447	8	1.74
62510000 VOYAGES & DEPL. - DIVERS	4 466	2 375	2 091	88.07
62511000 VOY & DEPL. - IND KM SALARIES	14 148	7 853	6 294	80.15
62513000 VOYAGES & DEPL. - HOTEL	402	414	13	3.06
62514000 VOYAGES ET DEPL. - AVION/TRAIN	389	990	600	60.67
62515000 VOYAGES & DEPL.- REPAS	42	341	300	87.83
62560000 MISSIONS - IND. KM MCP	29 334	6 133	23 201	378.32
62561000 MISSIONS - REPAS	3 420	856	2 564	299.40
62562000 MISSIONS - AVIONS TRAIN TAXI	2 027	2 032	5	0.24
62563000 MISSIONS - HOTEL	4 182	965	3 217	333.39
62570000 RECEPTIONS	1 352	681	671	98.51
62600000 AFFRANCHISSEMENT	121		121	
62620000 TELECOMMUNICATION	4 570	1 372	3 198	233.13
62750000 SERVICES BANCAIRES	2 920	856	2 064	241.04
62810000 COTISATIONS	955	1 979	1 024	51.74
62850000 PRESTATIONS INFORMATIQUES		4 384	4 384	100.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 476	3 435	1 958	57.02
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	510	239	271	113.38
63130000 PART.FORM.CONTINUE(T	447	193	254	131.20
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	519		519	
63512000 TAXES FONCIERES		3 002	3 002	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2018 12	Exercice N-1 30/06/2017 6	Ecart N / N-1	
			Euros	%
SALAIRES ET TRAITEMENTS	193 226	62 862	130 364	207.38
64110000 SALAIRES APPOINT.COM	75 013	35 151	39 862	113.40
64120000 CONGES PAYES	13	610	597	97.88
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	300		300	
64400000 REMUNER.TRAVAIL EXPL	117 900	27 100	90 800	335.06
CHARGES SOCIALES	95 640	33 645	61 995	184.26
64510000 URSSAF	20 983	10 392	10 592	101.92
64520000 PREVOYANCE CADRE	1 034	521	513	98.61
64525000 PREVOYANCE NON CADRE	339	169	170	100.53
64531000 COTIS.RETRAITE CADRE	2 949	1 465	1 484	101.26
64532000 COTIS.RETRAITE NON CADRE	2 056	887	1 169	131.71
64533000 MUTUELLE OCSO ASSURANCES	490	219	271	124.00
64580000 PROVISIONS CHARGES SOCIALES	13		13	
64600000 COTIS.SOC.PERS.EXPLO	15 101	5 647	9 454	167.42
64610000 COTISATION EXPLOITANT OBLIGATO	2 413	3 124	711	22.76
64620000 COTISATION EXPLOITANT LA MONDI	7 328	3 714	3 614	97.28
64630000 COTISATION CAVEC	47 380	9 737	37 643	386.60
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	231	231		
64800000 AUTRES CHARGES DE PE	200		200	
64900000 CREDIT IMPOT COMPETITIVITE	4 851	2 461	2 390	97.11
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	715	786	72	9.10
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	715	786	72	9.10
AUTRES CHARGES	35	1 628	1 593	97.86
65800000 CHARGES DIV.GEST.COUE	35	1 628	1 593	97.86
Total des Charges d'exploitation	385 015	147 882	237 133	160.35
Résultat d'exploitation	3 590	17 005	13 415	78.89
Résultat courant avant impôts	3 590	17 005	13 415	78.89
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	13 898	252	13 646	NS
77200000 PROD.DIV.COUR.S/EX.A	13 898	252	13 646	NS
Total des Produits exceptionnels	13 898	252	13 646	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	11 686	1 796	9 889	550.59
67180000 AUTRES CHAR.EXCEP.GE	11 686		11 686	
67200000 CHARGES DIV.COUR.S/E		1 796	1 796	100.00
Total des Charges exceptionnelles	11 686	1 796	9 889	550.59
Résultat exceptionnel	2 213	1 544	3 757	243.29
IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 317	1 950	1 367	70.10
69500000 IMPOTS S/LES BENEFIC	3 317	1 950	1 367	70.10
Total des produits	402 503	165 139	237 365	143.74
Total des charges	400 018	151 628	248 390	163.81

[illegible]

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AV			797.13
30/06/2018 BIL SCUTUM - ENTRETIEN 12/17-11/1	100.60		
30/06/2018 BIL SCUTUM - TELESURVEILLANCE 201	191.56		
30/06/2018 BIL ALLIANZ-RC PRO 11/6/18-11/6/1	504.97		
41810000 CLIENTS FACT. A ETAB			53 562.59
44870000 ETAT PRODUITS A RECE			2 403.00
30/06/2018 BIL CICE 1S2018 (40045 x6%)	2 403.00		
COMPTES DE PASSIF			
51860000 BANQUES INTERETS COU			44.93
30/06/2018 BIL CAP FRAIS ARRETE BP 2T18		44.93	
40810000 FOURNIS.FACT.NON PAR			1 838.94
42820000 CONGES A PAYER			8 537.69
30/06/2018 BIL PROV. CP 30/06/18		8 537.69	
43820000 ORG.SOC. CH/CONGES A			3 507.64
30/06/2018 BIL EXT CHG S/PROC. CP 30/06/18		3 507.64	
43861000 FORMATION CONTINUE & ALTERNANC			592.02
01/07/2017 AN S.A.N.		607.72	
31/07/2017 PAI PAIE 07/2017		32.23	
31/08/2017 PAI PAIE 08/2017		35.15	
30/09/2017 PAI PAIE 09/2017		35.15	
30/10/2017 PAI PAIE 10/2017		35.15	
30/11/2017 PAI PAIE 11/2017		34.03	
30/12/2017 PAI PAIE 12/2017		35.15	
30/01/2018 PAI PAIE 01/2018		35.15	
15/02/2018 HSB 348323 FPC 2018	462.79		
28/02/2018 PAI PAIE 02/2018		35.15	
31/03/2018 PAI PAIE 03/2018		41.79	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
30/04/2018 PAI PAIE 04/2018		42.66	
30/05/2018 PAI PAIE 05/2018		42.66	
30/06/2018 PAI PAIE 06/2018		42.82	
43862000 TAXE D'APPRENTISSAGE			974.14
01/07/2017 AN S.A.N.		940.89	
31/07/2017 PAI PAIE 07/2017		39.84	
31/08/2017 PAI PAIE 08/2017		39.84	
30/09/2017 PAI PAIE 09/2017		39.84	
30/10/2017 PAI PAIE 10/2017		39.84	
30/11/2017 PAI PAIE 11/2017		38.56	
30/12/2017 PAI PAIE 12/2017		39.84	
30/01/2018 PAI PAIE 01/2018		39.84	
15/02/2018 HSB 348322 TAXE APPRENTISSAGE 201	476.81		
28/02/2018 PAI PAIE 02/2018		39.84	
31/03/2018 PAI PAIE 03/2018		47.36	
30/04/2018 PAI PAIE 04/2018		48.36	
30/05/2018 PAI PAIE 05/2018		48.36	
30/06/2018 PAI PAIE 06/2018		48.54	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67180000 AUTRES CHAR.EXCEP.GE			11 685.62
30/06/2018 CD EXT CCA ANTERIEURES A 2015	2 197.62		
30/06/2018 CD CHARGES 2013	488.00		
30/06/2018 CD NON VALEUR NON DEDUCTIBLE	9 000.00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77200000 PROD.DIV.COURS/EX.A			13 898.17
26/12/2017 BP ORIHORISQ		2 056.80	
30/06/2018 CD SOLDE CPTE MCP AUDIT SAS		781.71	
30/06/2018 CD EXPERIEA 2013		7 644.52	
30/06/2018 CD GALINEA ECART RGT 2015		180.00	
30/06/2018 CD HOTEL DU CASTELLET 2012		1 196.00	
30/06/2018 CD AVOIR MIXANCE PARTICIPATION		480.00	
30/06/2018 CD MEDELIA 2015		810.00	
30/06/2018 CD NAVARRO 2014/2015		749.14	

- De la société absorbante

SAS @COM.EFIDEX

73 RUE DE SAINT MANDRIER
ZA LA MILLONNE - L'ARBORETUM A2
83140 SIX FOURS LES PLAGES

COMPTES ANNUELS

SAS @COM.EFIDEX

73 Av de St Mandrier

L'Arboretum A2 ZA La Millonne

83140 SIX FOURS LES PLAGES

04.94.91.00.66

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2018 12			Exercice N-1 30/06/2017 6	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	20 499	20 499	0	0		
	Fonds commercial (1)	203 563		203 563	210 389	6 825	3.24
	Autres immobilisations incorporelles	1 067		1 067	1 067		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	45 396	35 197	10 200	14 447	4 247	29.40
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	55 197	51 870	3 328	7 128	3 801	53.32
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	254 040		254 040	4 039	250 001	NS
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	12 230		12 230	11 270	960	8.52
	Total II	591 994	107 565	484 429	248 341	236 088	95.07
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services				5 325	5 325	100.00
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	211 245		211 245	355 232	143 987	40.53
	Autres créances	106 238		106 238	13 732	92 506	673.65
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	238 973		238 973	2 874	236 099	NS
	Charges constatées d'avance (3)	9 489		9 489	6 827	2 662	38.99
	Total III	565 944		565 944	383 990	181 955	47.39
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 157 938	107 565	1 050 373	632 330	418 043	66.11

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2018 12	Exercice N-1 30/06/2017 6	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 44 186) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	44 186 346 418	38 500	5 686 346 418	14.77
	Réserves				
	Réserve légale	3 850	3 850		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	249 924	269 033	19 110	7.10
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	731	19 110	18 379	96.17
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	643 646	292 274	351 372	120.22
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	54 940	68 354	13 414	19.62
	Emprunts et dettes financières diverses	1 139	5 380	4 241	78.83
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 968	76 731	123 237	160.61
	Dettes fiscales et sociales	146 380	164 189	17 809	10.85
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	4 301	22 910	18 610	81.23
	Produits constatés d'avance (I)		2 493	2 493	100.00
	Total IV	406 727	340 057	66 670	19.61
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 050 373	632 330	418 043	66.11

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

406 727 340 057

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2018 12			Exercice N-1 30/06/2017 6	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	550 616		550 616	312 369	74 123	11.86
Chiffre d'affaires NET	550 616		550 616	312 369	74 123	11.86
Production stockée			5 325	5 325	15 975	150.00
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 838	227	1 383	304.14
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			19 794	885	18 024	NS
Autres produits			1 203	1	1 200	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			568 125	318 808	69 490	10.90
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			161 801	138 962	116 123	41.78
Impôts, taxes et versements assimilés			14 886	3 418	8 049	117.74
Salaires et traitements			279 185	149 906	20 627	6.88
Charges sociales			90 813	46 071	1 328	1.44
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 407	4 156	1 905	22.92
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			21 791	1	21 789	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			574 883	342 515	110 146	16.08
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			6 758	23 707	40 656	85.75
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2018	12	Exercice N-1 30/06/2017	6	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		4		4	3	41.95
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		0			0	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		5		4	3	35.88
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		6 856			6 856	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		6 856			6 856	
2. Résultat financier (V-VI)		6 852		4	6 859	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		13 610		23 703	33 797	71.29
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		14 759		4 601	5 558	60.40
Produits exceptionnels sur opérations en capital		6 825			6 825	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		21 584		4 601	12 383	134.58
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		150		7	136	971.43
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		8 556			8 556	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		8 706		7	8 692	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		12 879		4 594	3 692	40.18
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		589 714		323 412	57 110	8.83
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		590 445		342 522	94 598	13.81
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		731		19 110	37 488	98.09

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/06/2018 12	% CA	Exercice N-1 30/06/2017 6	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Ventes marchandises + Production	545 291	100.00	317 694	100.00	90 098	14.18
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	550 616	100.98	312 369	98.32	74 123	11.86
+ Production stockée ou déstockage	5 325	0.98	5 325	1.68	15 975	150.00
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	545 291	100.00	317 694	100.00	90 098	14.18
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	545 291	100.00	317 694	100.00	90 098	14.18
Marge brute globale	545 291	100.00	317 694	100.00	90 098	14.18
- Autres achats + charges externes	161 801	29.67	138 962	43.74	116 123	41.78
Valeur ajoutée	383 489	70.33	178 732	56.26	26 026	7.28
+ Subventions d'exploitation	1 838	0.34	227	0.07	1 383	304.14
- Impôts, taxes et versements assimilés	14 886	2.73	3 418	1.08	8 049	117.74
- Salaires du personnel	279 185	51.20	149 906	47.19	20 627	6.88
- Charges sociales du personnel	90 813	16.65	46 071	14.50	1 328	1.44
Excédent brut d'exploitation	444	0.08	20 436	6.43	41 315	101.09
+ Autres produits de gestion courante	1 203	0.22	1		1 200	NS
- Autres charges de gestion courante	21 791	4.00	1		21 789	NS
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	19 794	3.63	885	0.28	18 024	NS
- Dotations aux amortissements	6 407	1.18	4 156	1.31	1 905	22.92
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	6 758	1.24	23 707	7.46	40 656	85.75
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	5		4		3	35.88
- Charges financières	6 856	1.26			6 856	
Résultat courant	13 610	2.50	23 703	7.46	33 797	71.29
+ Produits exceptionnels	21 584	3.96	4 601	1.45	12 383	134.58
- Charges exceptionnelles	8 706	1.60	7		8 692	NS
Résultat exceptionnel	12 879	2.36	4 594	1.45	3 692	40.18
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	731	0.13	19 110	6.02	37 488	98.09

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2018 12	30/06/2017 6	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	0	0		
20500000 CONCESS.BREVETS LICENCES	20 499	20 499		
28050000 AMORT.CONC.BREVETS LICENC	20 499	20 499		
FONDS COMMERCIAL	203 563	210 389	6 825	3.24
20700000 FONDS COMMERCIAL	203 563	210 389	6 825	3.24
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 067	1 067		
20800000 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 067	1 067		
CONSTRUCTIONS	10 200	14 447	4 247	29.40
21350100 AGENCEMENT CONSTRUCTION SF	45 396	45 396		
28135010 AMORT AGENCEMENT CONSTR SF	35 197	30 950	4 247	13.72
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 328	7 128	3 801	53.32
21810000 INSTALL./AGENC.DIVERS	4 427	13 237	8 810	66.56
21810200 A.A.I. SIX FOURS	6 581	6 581		
21830000 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	8 188	14 385	6 197	43.08
21830200 MATERIEL BUREAU/INFORMAT SF	5 931	5 931		
21830300 MATERIEL INFORMATIQUE LA GARDE	580	1 393	813	58.36
21840000 MOBILIER		2 768	2 768	100.00
21840200 MOBILIER SIX FOURS	29 490	29 490		
28181000 AMORT.AG.CONC.DIVERSES	4 168	12 509	8 341	66.68
28181020 AMORT AAI SF	5 364	4 764	601	12.61
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & INFOR.	8 188	12 899	4 711	36.52
28183020 AMORT MAT BUREAU SF	5 819	5 368	451	8.39
28183030 AMORT MAT BUR/INFORM LG	580	1 393	813	58.36
28184000 AMORT. MOBILIER		2 768	2 768	100.00
28184020 AMORT MOBILIER SF	27 751	26 957	794	2.94
AUTRES PARTICIPATIONS	254 040	4 039	250 001	NS
26100000 TITRES DE PARTICIPATION	3 000	3 000		
26100200 TITRES PARTICIPATIONS MCAC	250 000		250 000	
26180000 AUTRES TITRES DE PARTICIPATION	1 040	1 039	1	0.10
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 230	11 270	960	8.52
27500000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	12 230	11 270	960	8.52
Total II	484 429	248 341	236 088	95.07
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES		5 325	5 325	100.00
34000000 EN-COURS PRODUCT.SERVICES		5 325	5 325	100.00
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	211 245	355 232	143 987	40.53
41100000 COLLECTIF CLIENTS	182 211	217 319	35 108	16.16
41113000 CLIENTS LA GARDE		4 682	4 682	100.00
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIG.		15 395	15 395	100.00
41810000 CLIENTS FACT. A ETABLIR	29 034	126 430	97 397	77.04
49100000 PROV.DEPRE.CLIENTS		8 595	8 595	100.00
AUTRES CREANCES	106 238	13 732	92 506	673.65
40000000 FOURNISSEURS ET RATTACHES	6 521	193	6 328	NS
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	25 323	9 488	15 835	166.90
44400200 ETAT IMPOTS BENEFICE EXOTECH	1 142		1 142	
44566100 TVA DEDUCT.S/ACHATS	4 035	837	3 198	382.00

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2018 12	30/06/2017 6	Euros	%
44566200	TVA DEDUCTIBLE EXOTECH	25 417		25 417	
44567200	CREDIT DE TVA EXOTECH	3		3	
44586000	TVA S/FACT.NON PARVENUES		1 130	1 130	100.00
44586200	TVA S/FNP EXOTECH	9 250		9 250	
45518000	COMPTE COURANT SEC.GHIO	756	756		
46200200	CREANCES/ CESSION IMMO EXOTECH	5 300		5 300	
46870000	DEB DIV PROD A RECEVOIR		1 328	1 328	100.00
46870200	PRODUIT A RECEVOIR EXOTECH	28 491		28 491	
DISPONIBILITES		238 973	2 874	236 099	NS
51204300	LYONNAISE DE BANQUE	39	43	4	8.64
51205100	CAGRIC COTE AZUR 998250	17	48	31	64.09
51205200	STE MARSEILLAISE DE CREDIT	488	155	333	214.31
51205300	CREDIT MUTUEL	2	24	22	90.78
51205400	BNP	152	74	79	106.46
51205600	STE GENERALE 319723	189	196	7	3.41
51205800	CREDIT LYONNAIS TOULON	29	35	6	17.33
51206000	CAISSE EPARGNE EBICS	20	32	13	39.10
51210200	BANQUE POP MEDIT EXOTECH	583		583	
51212200	HSBC EXOTECH	515		515	
51213200	BPO EXOTECH	236 662		236 662	
53000000	CAISSE	12	2	10	574.71
53000100	CAISSE MCP	264	264		
58000000	VIREMENTS INTERNES		2 000	2 000	100.00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		9 489	6 827	2 662	38.99
48600000	CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	9 489	6 827	2 662	38.99
Total III		565 944	383 990	181 955	47.39
TOTAL GENERAL		1 050 373	632 330	418 043	66.11

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/06/2018 12		Exercice N-1 30/06/2017 6		Ecart N / N-1	
	Euros		Euros		%	
CAPITAL	44 186		38 500		5 686	14.77
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	44 186		38 500		5 686	14.77
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	346 418				346 418	
10420000 PRIMES DE FUSION	346 418				346 418	
RESERVE LEGALE	3 850		3 850			
10611000 RESERVE LEGALE PROP.DITE	3 850		3 850			
REPORT A NOUVEAU	249 924		269 033		19 110	7.10
11000000 REPORT A NOUVEAU	249 924		269 033		19 110	7.10
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	731		19 110		18 379	96.17
Total I	643 646		292 274		351 372	120.22
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	54 940		68 354		13 414	19.62
51204000 B.P.C.A.	24 285		29 127		4 842	16.62
51204500 HSBC MARSEILLE EST 02712001215	29 161		38 708		9 547	24.66
51860000 BANQUES INTERETS COURUS	1 493		519		975	188.02
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	1 139		5 380		4 241	78.83
45510200 COMPTE COURANT MCP EXOTECH	1 056				1 056	
45524000 COMPTE COURANT MCP	83				83	
45525000 COMPTE COURANT EXOTECH			5 380		5 380	100.00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	199 968		76 731		123 237	160.61
40000000 FOURNISSEURS ET RATTACHES	177 124		69 390		107 733	155.26
40810000 FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	22 845		7 341		15 504	211.20
DETTES FISCALES ET SOCIALES	146 380		164 189		17 809	10.85
42100000 PERS.REMUNERATIONS DUES	995		995			
42820000 PROVISION CONGES PAYES	25 783		26 558		775	2.92
43100000 SECURITE SOCIALE	10 748		8 750		1 998	22.83
43720000 CAISSE RETRAITE AG2R	7 563		1 998		5 565	278.52
43732000 AG2R PREV. LA MONDIALE NC	915		565		351	62.11
43733000 AG2R PREV LA MONDIALE CADRES			200		200	100.00
43744600 OCSO MUTUELLE	2 527		2 713		186	6.84
43820000 ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	10 046		9 728		318	3.27
43860000 ORG.SOC. CHARGES A PAYER	124		1 899		1 775	93.46
44551000 TVA A DECAISSER	10 948		5 247		5 701	108.65
44570000 TVA COLLECTEE			4		4	100.00
44571200 T.V.A. COLLECTEE 20.60 %			11		11	100.00
44571300 TVA COLLECTEE 19.60 %	3 850		18 339		14 489	79.01
44572000 TVA COLLECTEE 20 %	29 336		64 928		35 592	54.82
44580000 TVA A REGULARISER	31 010		1 181		29 829	NS
44586000 TVA S/FACT.NON PARVENUES	3 083				3 083	
44587000 TVA S/FACT.A ETABLIR	4 839		21 072		16 233	77.04
44860000 ETAT AUTRES CH. A PAYER	4 313				4 313	
44860200 ETAT AUTRES CAP/ EXOTECH	298				298	
AUTRES DETTES	4 301		22 910		18 610	81.23
41100000 COLLECTIF CLIENTS	2 916		21 525		18 610	86.45
46720000 CREDITEUR DIVERS	1 385		1 385			

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/06/2018 12	Exercice N-1 30/06/2017 6	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		2 493	2 493	100.00
48700000 PROD.CONSTATES D'AVANCE		2 493	2 493	100.00
Total IV	406 727	340 057	66 670	19.61
TOTAL GENERAL	1 050 373	632 330	418 043	66.11

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2018	12	30/06/2017	6	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	550 616		312 369		74 123	11.86
70600000 HONORAIRES	320 393		192 418		64 443	16.75
70600200 HONORAIRES JURIDIQUE	65 706		46 224		26 743	28.93
70600400 HONORAIRES PAIE	76 814		32 142		12 530	19.49
70601000 HONORAIRES DIVERS SOCIAL	17 828		7 069		3 691	26.11
70601300 JEPILOTE.COM	60		239		419	87.50
70601400 DEBOURS	1 174		66		1 042	789.68
70601700 HONORAIRES BILANS	35 577		2 300		30 977	673.42
70601800 HONORAIRES CONTROLE FISCAL	670				670	
70610220 PRESTAT° SERV ACOM/EXOTECH	622				622	
70820000 REFACTURATIONS	29 003		30 511		32 019	52.47
70820100 COMMISSIONS	2 769				2 769	
70820800 REFACTURATIONS FORMATIONS			1 400		2 800	100.00
Chiffre d'affaires NET	550 616		312 369		74 123	11.86
PRODUCTION STOCKEE	5 325		5 325		15 975	150.00
71340000 VARIAT.EN-COURS PROD.SERV	5 325		5 325		15 975	150.00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 838		227		1 383	304.14
74000000 SUBVENTION D'EXPLOITATION	1 838		227		1 383	304.14
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	19 794		885		18 024	NS
78174000 REPRISE PROV CL DOUTEUX	8 595				8 595	
79100000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOIT.	11 199		885		9 429	532.81
AUTRES PRODUITS	1 203		1		1 200	NS
75022000 AUTRES PROD GEST° EXOTECH	1				1	
75800000 PRODUITS DIV.DE GEST.COUR	1 202		1		1 199	NS
Total des Produits d'exploitation	568 125		318 808		69 490	10.90
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	161 801		138 962		116 123	41.78
60611400 EDF SIX FOURS	2 608		1 613		619	19.18
60612100 EAU FONTAINE	172		106		40	18.86
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	534		128		279	109.09
60630200 MACHINE A CAFE RECHARGES	993		626		259	20.68
60632000 FOURN ENTR +PT EQUIP EXOTECH	738				738	
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATIVES	2 143		1 282		420	16.40
61270100 LEASING COPIEUR CANON 5255	1 926		1 926		1 926	50.00
61321100 LOCATION SCI BAPTISTE	55 500		29 400		3 300	5.61
61322000 LOCATIONS EXOTECH	54				54	
61350500 LOCATIONS FONTAINE	504		252			
61351100 BNP PARIBAS LEASING	2 243				2 243	
61450000 CHARGES LOCATIVES SCI BAPTISTE	3 886		8 304		12 722	76.60
61520200 ENTRETIEN IMMOBILIER SIX FOURS	5 435		3 104		773	12.45
61560300 MAINTENANCE SIX FOURS	10 241		6 186		2 131	17.22
61560400 MAINTENANCE CAP MEDIATEL	4 498		4 507		4 515	50.09
61560500 MAINTENANCE JEDECLARE.COM	458		121		216	89.45
61560600 DEMAT BOX ACHATS CREDIT			30		60	100.00
61560700 MAINTENANCE CEGID	4 285		2 094		97	2.31
61560800 MAINTENANCE ACOM TIPSO	130				130	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	3 719		2 652		1 585	29.88
61622000 PRIMES ASSURANCES EXOTECH	188				188	
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	6 808		370		6 067	819.29

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 30/06/2018 12	Exercice N-1 30/06/2017 6	Ecart N / N-1	
				Euros	%
61840000	DEBOURS CLIENTS	693	33	626	939.08
62260000	HONORAIRES DIVERS	1 000		1 000	
62260600	HONORAIRES MC ASSISTANCE		1 862	3 724	100.00
62260800	HONORAIRES EXOTECH	31 250	49 200	129 650	131.76
62270000	FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	479	100	280	140.62
62272200	FRAIS ACTES CONTENTIEUX EXOTEC	282		282	
62310000	PUBLICITE	9		9	
62320000	ANNONCES ET INSERTIONS	2 970	2 934	2 897	49.38
62333000	ACOM REUNIONS	302		302	
62340000	CADEAUX A LA CLIENTELE	900	47	806	853.79
62380000	POURBOIRES ET DONS COUR.	10		10	
62410000	TRANSPORTS S/ACHATS	10		10	
62430000	PARKINGS	70	133	195	73.70
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	262		262	
62520000	DEPLACEMENTS PERSONNEL	969	479	10	1.07
62522000	DEPL MISSIONS RECEPT EXOTECH	6 944		6 944	
62525000	INDEMNITES KILOMETRIQUES	20 059	4 647	10 765	115.83
62525100	INDEM.KM MCP	11 785		11 785	
62530000	AUTOROUTES	65	21	24	58.23
62560000	MISSIONS	156	454	752	82.87
62600000	FRAIS POSTAUX	3 049	1 910	771	20.17
62610000	TELEPHONE	2 380	1 133	113	4.99
62620000	COMPLETEL LIGNE TSE	1 560	780		
62622000	FRAIS POSTAUX EXOTECH	5		5	
62640000	ABONNT NETEXCOM	293	290	287	49.51
62700000	SERVICES BANCAIRES	10 715	4 225	2 264	26.79
62700100	FRAIS TELETRANSMISSIONS	6 284	2 828	629	11.12
62722000	SERVICES BANCAIRES EXOTECH	1 510		1 510	
62810000	COTISATIONS	12 273	5 186	1 900	18.32
62812200	COTISATIONS EXOTECH	954		954	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		14 886	3 418	8 049	117.74
63120000	TAXE APPRENTISSAGE	1 835	875	85	4.83
63330000	PART.FORM.CONTINUE(ORGAN.	1 640	752	135	8.99
63511000	C.E.T. - CFE- CVAE	3 849	1 791	267	7.45
63511200	CFE EXOTECH	521		521	
63512000	TAXES FONCIERES	7 041		7 041	
SALAIRES ET TRAITEMENTS		279 185	149 906	20 627	6.88
64110000	SALAIRES	273 668	135 539	2 590	0.96
64120000	PROVISION CONGES PAYES	775	12 225	25 225	103.17
64130000	PRIMES & GRATIFICATIONS	300		300	
64141000	INDEMNITES JOURNALIERES PREVOY	4 399	1 872	655	17.49
64141100	IND JOURN NETTES	1 593		1 593	
64144000	INDEMNITES SPECIFIQUES RUPTURE		270	540	100.00
CHARGES SOCIALES		90 813	46 071	1 328	1.44
64510000	URSSAF	123 016	58 766	5 484	4.67
64541000	RETRAITE ARRCO	28 805	13 244	2 316	8.74
64542000	AG2R PREV. LA MONDIALE NC		1 192	2 384	100.00
64542100	AG2R PREV. LA MONDIALE CADRE		401	802	100.00
64543000	AG2R PREVOYANCE CG MARSEILLE	3 602		3 602	
64544600	OCSO MUTUELLE	10 056	5 644	1 232	10.91
64550000	CHARGES SOCIALES S/CP	318	4 468	8 619	96.44
64590000	RETENUES S/SALAIRES	67 734	33 405	925	1.38

* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2018	12	30/06/2017	6	Euros	%
64700000 MEDECINE DU TRAVAIL	1 406		494		419	42.46
64750000 UPV	510		254		3	0.56
64795000 CHEQUES DE TABLE	6 669		4 501		2 332	25.91
64900000 CICE	15 835		9 488		3 140	16.55
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	6 407		4 156		1 905	22.92
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	6 407		4 156		1 905	22.92
AUTRES CHARGES	21 791		1		21 789	NS
65022000 AUTRES CHARGES GEST° EXOTECH	2				2	
65400000 PERTES S/CREANCES IRREC.	21 787				21 787	
65800000 ECART DE REGLEMENTS	2		1		0	6.02
Total des Charges d'exploitation	574 883		342 515		110 146	16.08
Résultat d'exploitation	6 758		23 707		40 656	85.75
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	4		4		3	41.95
76100000 PRODUITS DE PARTICIPATION	4		4		3	41.95
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	0				0	
76822000 AUTRES PROD FINANCIERS EXOTEC	0				0	
Total des Produits financiers	5		4		3	35.88
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	6 856				6 856	
66122000 CHARGES D'INTERETS EXOTECH	1 170				1 170	
66800000 AUTRES CHARGES FINANC.	5 686				5 686	
Total des Charges financières	6 856				6 856	
Résultat financier	6 852		4		6 859	NS
Résultat courant avant impôts	13 610		23 703		33 797	71.29
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	14 759		4 601		5 558	60.40
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 759		4 601		5 558	60.40
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	6 825				6 825	
77500000 PRODUITS CESS ELEM.CEDES	6 825				6 825	
Total des Produits exceptionnels	21 584		4 601		12 383	134.58
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	150		7		136	971.43
67120000 PENALITES ET AMENDES	150		7		136	971.43
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	8 556				8 556	
67500000 VAL.NET.COMPT.ELEM.CEDES	8 556				8 556	
Total des Charges exceptionnelles	8 706		7		8 692	NS
Résultat exceptionnel	12 879		4 594		3 692	40.18

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/06/2018 12	% CA	Exercice N-1 30/06/2017 6	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	545 291	100.00	317 694	100.00	90 098	14.18
PRODUCTION VENDUE	550 616	100.98	312 369	98.32	74 123	11.86
70600000 HONORAIRES	320 393	58.76	192 418	60.57	64 443	16.75
70600200 HONORAIRES JURIDIQUE	65 706	12.05	46 224	14.55	26 743	28.93
70600400 HONORAIRES PAIE	76 814	14.09	32 142	10.12	12 530	19.49
70601000 HONORAIRES DIVERS SOCIAL	17 828	3.27	7 069	2.23	3 691	26.11
70601300 JEPILOTE.COM	60	0.01	239	0.08	419	87.50
70601400 DEBOURS	1 174	0.22	66	0.02	1 042	789.68
70601700 HONORAIRES BILANS	35 577	6.52	2 300	0.72	30 977	673.42
70601800 HONORAIRES CONTROLE FISCAL	670	0.12			670	
70610220 PRESTAT° SERV ACOM/EXOTECH	622	0.11			622	
70820000 REFACTURATIONS	29 003	5.32	30 511	9.60	32 019	52.47
70820100 COMMISSIONS	2 769	0.51			2 769	
70820800 REFACTURATIONS FORMATIONS			1 400	0.44	2 800	100.00
PRODUCTION STOCKEE OU DESTOCKAGE	5 325	0.98	5 325	1.68	15 975	150.00
71340000 VARIAT.EN-COURS PROD.SERV	5 325	0.98	5 325	1.68	15 975	150.00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	545 291	100.00	317 694	100.00	90 098	14.18
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	545 291	100.00	317 694	100.00	90 098	14.18
MARGE BRUTE GLOBALE	545 291	100.00	317 694	100.00	90 098	14.18
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	161 801	29.67	138 962	43.74	116 123	41.78
60611400 EDF SIX FOURS	2 608	0.48	1 613	0.51	619	19.18
60612100 EAU FONTAINE	172	0.03	106	0.03	40	18.86
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	534	0.10	128	0.04	279	109.09
60630200 MACHINE A CAFE RECHARGES	993	0.18	626	0.20	259	20.68
60632000 FOURN ENTR +PT EQUIP EXOTECH	738	0.14			738	
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATIVES	2 143	0.39	1 282	0.40	420	16.40
61270100 LEASING COPIEUR CANON 5255	1 926	0.35	1 926	0.61	1 926	50.00
61321100 LOCATION SCI BAPTISTE	55 500	10.18	29 400	9.25	3 300	5.61
61322000 LOCATIONS EXOTECH	54	0.01			54	
61350500 LOCATIONS FONTAINE	504	0.09	252	0.08		
61351100 BNP PARIBAS LEASING	2 243	0.41			2 243	
61450000 CHARGES LOCATIVES SCI BAPTISTE	3 886	0.71	8 304	2.61	12 722	76.60
61520200 ENTRETIEN IMMOBILIER SIX FOURS	5 435	1.00	3 104	0.98	773	12.45
61560300 MAINTENANCE SIX FOURS	10 241	1.88	6 186	1.95	2 131	17.22
61560400 MAINTENANCE CAP MEDIADEL	4 498	0.82	4 507	1.42	4 515	50.09
61560500 MAINTENANCE JEDECLARE.COM	458	0.08	121	0.04	216	89.45
61560600 DEMAT BOX ACHATS CREDIT			30	0.01	60	100.00
61560700 MAINTENANCE CEGID	4 285	0.79	2 094	0.66	97	2.31
61560800 MAINTENANCE ACOM TIPSO	130	0.02			130	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	3 719	0.68	2 652	0.83	1 585	29.88
61622000 PRIMES ASSURANCES EXOTECH	188	0.03			188	
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	6 808	1.25	370	0.12	6 067	819.29
61840000 DEBOURS CLIENTS	693	0.13	33	0.01	626	939.08
62260000 HONORAIRES DIVERS	1 000	0.18			1 000	
62260600 HONORAIRES MC ASSISTANCE			1 862	0.59	3 724	100.00
62260800 HONORAIRES EXOTECH	31 250	5.73	49 200	15.49	129 650	131.76
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	479	0.09	100	0.03	280	140.62
62272200 FRAIS ACTES CONTENTIEUX EXOTEC	282	0.05			282	
62310000 PUBLICITE	9	0.00			9	

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

		Exercice N 30/06/2018 12	% CA	Exercice N-1 30/06/2017 6	% CA	Ecart N / N-1	
						Euros	%
62320000	ANNONCES ET INSERTIONS	2 970	0.54	2 934	0.92	2 897	49.38
62333000	ACOM REUNIONS	302	0.06			302	
62340000	CADREUX A LA CLIENTELE	900	0.17	47	0.01	806	853.79
62380000	POURBOIRES ET DONS COUR.	10	0.00			10	
62410000	TRANSPORTS S/ACHATS	10	0.00			10	
62430000	PARKINGS	70	0.01	133	0.04	195	73.70
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	262	0.05			262	
62520000	DEPLACEMENTS PERSONNEL	969	0.18	479	0.15	10	1.07
62522000	DEPL MISSIONS RECEPT EXOTECH	6 944	1.27			6 944	
62525000	INDEMNITES KILOMETRIQUES	20 059	3.68	4 647	1.46	10 765	115.83
62525100	INDEM.KM MCP	11 785	2.16			11 785	
62530000	AUTOROUTES	65	0.01	21	0.01	24	58.23
62560000	MISSIONS	156	0.03	454	0.14	752	82.87
62600000	FRAIS POSTAUX	3 049	0.56	1 910	0.60	771	20.17
62610000	TELEPHONE	2 380	0.44	1 133	0.36	113	4.99
62620000	COMPLETEL LIGNE TSE	1 560	0.29	780	0.25		
62622000	FRAIS POSTAUX EXOTECH	5	0.00			5	
62640000	ABONNT NETEXCOM	293	0.05	290	0.09	287	49.51
62700000	SERVICES BANCAIRES	10 715	1.96	4 225	1.33	2 264	26.79
62700100	FRAIS TELETRANSMISSIONS	6 284	1.15	2 828	0.89	629	11.12
62722000	SERVICES BANCAIRES EXOTECH	1 510	0.28			1 510	
62810000	COTISATIONS	12 273	2.25	5 186	1.63	1 900	18.32
62812200	COTISATIONS EXOTECH	954	0.17			954	
VALEUR AJOUTEE		383 489	70.33	178 732	56.26	26 026	7.28
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		1 838	0.34	227	0.07	1 383	304.14
74000000	SUBVENTION D'EXPLOITATION	1 838	0.34	227	0.07	1 383	304.14
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		14 886	2.73	3 418	1.08	8 049	117.74
63120000	TAXE APPRENTISSAGE	1 835	0.34	875	0.28	85	4.83
63330000	PART.FORM.CONTINUE(ORGAN.	1 640	0.30	752	0.24	135	8.99
63511000	C.E.T. - CFE- CVAE	3 849	0.71	1 791	0.56	267	7.45
63511200	CFE EXOTECH	521	0.10			521	
63512000	TAXES FONCIERES	7 041	1.29			7 041	
SALAIRES DU PERSONNEL		279 185	51.20	149 906	47.19	20 627	6.88
64110000	SALAIRES	273 668	50.19	135 539	42.66	2 590	0.96
64120000	PROVISION CONGES PAYES	775	0.14	12 225	3.85	25 225	103.17
64130000	PRIMES & GRATIFICATIONS	300	0.06			300	
64141000	INDEMNITES JOURNALIERES PREVOY	4 399	0.81	1 872	0.59	655	17.49
64141100	IND JOURN NETTES	1 593	0.29			1 593	
64144000	INDEMNITES SPECIFIQUES RUPTURE			270	0.08	540	100.00
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL		90 813	16.65	46 071	14.50	1 328	1.44
64510000	URSSAF	123 016	22.56	58 766	18.50	5 484	4.67
64541000	RETRAITE ARRCO	28 805	5.28	13 244	4.17	2 316	8.74
64542000	AG2R PREV. LA MONDIALE NC			1 192	0.38	2 384	100.00
64542100	AG2R PREV. LA MONDIALE CADRE			401	0.13	802	100.00
64543000	AG2R PREVOYANCE CG MARSEILLE	3 602	0.66			3 602	
64544600	OCSO MUTUELLE	10 056	1.84	5 644	1.78	1 232	10.91
64550000	CHARGES SOCIALES S/CP	318	0.06	4 468	1.41	8 619	96.44
64590000	RETENUES S/SALAIRES	67 734	12.42	33 405	10.51	925	1.38
64700000	MEDECINE DU TRAVAIL	1 406	0.26	494	0.16	419	42.46
64750000	UPV	510	0.09	254	0.08	3	0.56

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	30/06/2018 12	CA	30/06/2017 6	CA	Euros	%
64795000 CHEQUES DE TABLE	6 669	1.22	4 501	1.42	2 332	25.91
64900000 CICE	15 835	2.90	9 488	2.99	3 140	16.55
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	444	0.08	20 436	6.43	41 315	101.09
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 203	0.22	1		1 200	NS
75022000 AUTRES PROD GEST° EXOTECH	1	0.00			1	
75800000 PRODUITS DIV.DE GEST.COUR	1 202	0.22	1	0.00	1 199	NS
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	21 791	4.00	1		21 789	NS
65022000 AUTRES CHARGES GEST° EXOTECH	2	0.00			2	
65400000 PERTES S/CREANCES IRREC.	21 787	4.00			21 787	
65800000 ECART DE REGLEMENTS	2	0.00	1	0.00	0	6.02
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	19 794	3.63	885	0.28	18 024	NS
78174000 REPRISE PROV CL DOUTEUX	8 595	1.58			8 595	
79100000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOIT.	11 199	2.05	885	0.28	9 429	532.81
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	6 407	1.18	4 156	1.31	1 905	22.92
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	6 407	1.18	4 156	1.31	1 905	22.92
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 758	1.24	23 707	7.46	40 656	85.75
PRODUITS FINANCIERS	5		4		3	35.88
76100000 PRODUITS DE PARTICIPATION	4	0.00	4	0.00	3	41.95
76822000 AUTRES PROD FINANCIERS EXOTEC	0	0.00			0	
CHARGES FINANCIERES	6 856	1.26			6 856	
66122000 CHARGES D'INTERETS EXOTECH	1 170	0.21			1 170	
66800000 AUTRES CHARGES FINANC.	5 686	1.04			5 686	
RESULTAT COURANT	13 610	2.50	23 703	7.46	33 797	71.29
PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 584	3.96	4 601	1.45	12 383	134.58
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 759	2.71	4 601	1.45	5 558	60.40
77500000 PRODUITS CESS ELEM.CEDES	6 825	1.25			6 825	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 706	1.60	7		8 692	NS
67120000 PENALITES ET AMENDES	150	0.03	7	0.00	136	971.43
67500000 VAL.NET.COMPT.ELEM.CEDES	8 556	1.57			8 556	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	12 879	2.36	4 594	1.45	3 692	40.18
RESULTAT NET	731	0.13	19 110	6.02	37 488	98.09

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

SAS @COM.EFIDEX
73 RUE DE SAINT MANDRIER
ZA LA MILLONNE - L'ARBORETUM A2
83140 SIX FOURS LES PLAGES

ANNEXE DU 01/07/2017 AU 30/06/2018

SAS @COM.EFIDEX

73 Av de St Mandrier

L'Arboretum A2 ZA La Millonne

83140 SIX FOURS LES PLAGES

04.94.91.00.66

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	46
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	46
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	46
Permanence ou changement de méthodes	46
Informations générales complémentaires	46
Informations complémentaires (CICE)	46
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	47
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	47
Etat des amortissements	48
Etat des provisions	48
Etat des échéances des créances et des dettes	49
Composition du capital social	49
Fonds commercial	49
Autres immobilisations incorporelles	50
Evaluation des immobilisations corporelles	50
Evaluation des amortissements	50
Titres immobilisés	50
Evaluation des créances et des dettes	50
Dépréciation des créances	50
Disponibilités en Euros	51
Produits à recevoir	51
Charges à payer	51
Charges et produits constatés d'avance	51
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	52
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	52
Montant des engagements financiers	52
Informations en matière de crédit bail	52
Engagement en matière de pensions et retraites	52

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La fusion de la SAS EXOTECH et SAS EFIDEX a eu lieu au 01/07/2017.

SAS EFIDEX change de nom et devient SAS @COM.EFIDEX

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 15 835 . Il ne s'agit que d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017 et 2018. La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme à hauteur de 18 687 € pour l'année 2017

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

de 15 835 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	15 835
Total	15 835

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	231 935		
Installations générales agencements aménagements des constructions	45 396		
Installations générales agencements aménagements divers	19 818		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	53 967		
TOTAL	119 181		
Autres participations	4 039		250 000
Prêts, autres immobilisations financières	11 270		1 050
TOTAL	15 310		251 050
TOTAL GENERAL	366 426		251 050

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		6 825	225 110	225 110
Installations générales agencements aménagements constr.			45 396	45 396
Installations générales agencements aménagements divers		8 810	11 008	11 008
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		9 778	44 189	44 189
TOTAL		18 588	100 593	100 593
Autres participations			254 039	254 039
Prêts, autres immobilisations financières		90	12 230	12 230
TOTAL		90	266 270	266 270
TOTAL GENERAL		25 503	591 973	591 973

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	20 499			20 499
Installations générales agencements aménagements constr.	30 950	4 247		35 197
Installations générales agencements aménagements divers	17 272	710	8 450	9 532
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	49 384	1 450	8 498	42 337
TOTAL	97 606	6 407	16 948	87 066
TOTAL GENERAL	118 105	6 407	16 948	107 565

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	4 247				
Instal.générales agenc.aménag.divers	710				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 450				
TOTAL	6 407				
TOTAL GENERAL	6 407				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	8 595		8 595		
TOTAL	8 595		8 595		
TOTAL GENERAL	8 595		8 595		
Dont dotations et reprises d'exploitation			8 595		

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	12 230	0	12 230
Autres créances clients	211 245	211 245	
Impôts sur les bénéfices	26 465	26 465	
Taxe sur la valeur ajoutée	38 705	38 705	
Groupe et associés	756	756	
Débiteurs divers	40 313	40 313	
Charges constatées d'avance	9 489	9 489	
TOTAL	339 202	326 972	12 230

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	54 940	54 940		
Fournisseurs et comptes rattachés	199 968	199 968		
Personnel et comptes rattachés	26 778	26 778		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 924	31 924		
Taxe sur la valeur ajoutée	83 066	83 066		
Autres impôts taxes et assimilés	4 611	4 611		
Groupe et associés	1 139	1 139		
Autres dettes	4 301	4 301		
TOTAL	406 727	406 727		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	80 482			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	38 500	44 186	38 500	44 186

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL EFIDEX	28 927			28 927	
FONDS COMMERCIAL SOCIEC	137 509			137 509	
ACHAT CLIENTELE SEC	37 127			37 127	
Total	203 563			203 563	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	29 034
Autres créances	28 491
Total	57 525

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 493
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 845
Dettes fiscales et sociales	48 486
Total	72 824

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 489
Total	9 489

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant des indemnités de fin de carrière au 30 juin 2018 s'élève à 26 697.21 €

ANNEXE II – ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT

ANNEXE III – LISTE DES SALARIÉS

- Christophe BLANC
- Sylvie GRAISON
- Sandrine MARTIN

ANNEXE IV – ETATS DES PRIVILÈGES ET NANTISSEMENTS

Etat d'endettement > Débiteurs

DÉBITEURS

[Imprimer](#)

MC ASSISTANCE ET CONSEILS

487 819 187

R.C.S. MARSEILLE

Adresse : LE PONANT LITTORAL 7 AV ANDRE ROUSSIN 13016 MARSEILLE
Greffé du Tribunal de Commerce de MARSEILLE

En cas de réserve, veuillez consulter le détail des inscriptions ci-après.

TYPE D'INSCRIPTION	NOMBRE D'INSCRIPTIONS	FICHIER À JOUR AU	SOMMES CONSERVÉES
Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires	Néant	06/11/2018	-
Nantissements du fonds de commerce ou du fonds artisanal (conventionnels et judiciaires)	Néant	06/11/2018	-
Privilèges du Trésor Public	Néant	06/11/2018	-
Protêts	Néant	06/11/2018	-
Privilèges du vendeur de fonds de commerce et d'action résolutoire	Néant	06/11/2018	-
Nantissements de l'outillage, matériel et équipement	Néant	06/11/2018	-
Déclarations de créances	Néant	06/11/2018	-
Opérations de crédit-bail en matière mobilière	Néant	06/11/2018	-
Publicité de contrats de location	Néant	06/11/2018	-
Publicité de clauses de réserve de propriété	Néant	06/01/2018	-
Gage des stocks	Néant	06/11/2018	-

Warrants	Néant	06/11/2018	-
Prêts et délais	Néant	06/11/2018	-
Biens inaliénables	Néant	06/11/2018	-

Etat d'endettement > Débiteurs

DÉBITEURS

Imprimer

ENTREPRISE FINANCIERE EXPERTISE COMPTABLE
EFIDEX

332 555 713

R.C.S. TOULON

Adresse : 2 R Dumont d'Urville 83000 TOULON

Greffes du Tribunal de Commerce de TOULON

En cas de réserve, veuillez consulter le détail des inscriptions ci-après.

TYPE D'INSCRIPTION	NOMBRE D'INSCRIPTIONS	FICHER À JOUR AU	SOMMES CONSERVÉES
Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires	Néant	07/11/2018	-
Nantissements du fonds de commerce ou du fonds artisanal (conventionnels et judiciaires)	Néant	07/11/2018	-
Privilèges du Trésor Public	Néant	07/11/2018	-
Protêts	Néant	07/11/2018	-
Privilèges du vendeur de fonds de commerce et d'action résolutoire	Néant	07/11/2018	-
Nantissements de l'outillage, matériel et équipement	Néant	07/11/2018	-
Déclarations de créances	Néant	07/11/2018	-
Opérations de crédit-bail en matière mobilière	Néant	07/11/2018	-
Publicité de contrats de location	Néant	07/11/2018	-
Publicité de clauses de réserve de propriété	Néant	07/11/2018	-

Gage des stocks	Néant	08/11/2018	-
Warrants	Néant	08/11/2018	-
Prêts et délais	Néant	07/11/2018	-
Biens inaliénables	Néant	07/11/2018	-

DECLARATION DE REGULARITE ET DE CONFORMITE

La soussignée Madame Marie-Claire PASTOUREAU, agissant tant en qualité de Présidente de la société @COM.EFIDEX, société par actions simplifiée au capital de 44 186 euros, dont le siège social est 73 Rue de St Mandrier Parc de l'Arboreum A2 ZA La Millonne à SIX FOURS LES PLAGES (83 140), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 332 555 713 RCS TOULON, qu'en qualité de Gérante de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros dont le siège social est 7 Avenue André Roussin Le Ponant Littoral à MARSEILLE (13 016), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 487 819 187 RCS MARSEILLE,

Fait les déclarations prévues par les articles L. 236-6 et R. 236-4 du Code de commerce, à l'appui de la demande d'inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés, déposée au Greffe du Tribunal de commerce de TOULON, qui seront précédées de l'exposé ci-après :

EXPOSE

1) La Présidente de la société @COM.EFIDEX et la gérante de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS ont arrêté un projet de traité de fusion entre les deux sociétés et donné chacun à son Représentant permanent les pouvoirs nécessaires à la réalisation des formalités requises.

Le projet de traité de fusion des deux sociétés MC ASSISTANCE ET CONSEILS et @COM.EFIDEX, signé par le représentant permanent de chacune des deux sociétés, suivant acte sous signature privée en date du 12/11/2018, contenait toutes les indications prévues par l'article R. 236-1 du Code de commerce, notamment les motifs, buts et conditions de la fusion, la désignation et l'évaluation de l'actif et du passif de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS devant être transmis à la société @COM.EFIDEX.

La société @COM.EFIDEX ayant détenu en permanence la totalité du capital social de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS dans les conditions prévues par l'article L. 236-11 du Code de commerce, il n'y avait lieu ni à approbation de la fusion par l'Assemblée Générale Extraordinaire des sociétés MC ASSISTANCE ET CONSEILS et @COM.EFIDEX, ni à l'établissement des rapports mentionnés au quatrième alinéa de l'article L. 236-9, et à l'article L. 236-10 dudit code.

2) Un exemplaire du projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de MARSEILLE le 16/11/2018 pour la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS et au Greffe du Tribunal de commerce de TOULON le 22/11/2018 pour la société @COM.EFIDEX.

3) L'avis du projet de fusion prévu par l'article R. 236-2 du Code de commerce a été publié au Bodacc en date du 19 et 20/11/2018 pour la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS.

L'avis du projet de fusion prévu par l'article R. 236-2 du Code de commerce a été publié au Bodacc en date du 26 et 27/11/2018 pour la société @COM.EFIDEX.

Aucune opposition émanant des créanciers sociaux n'a été formée dans le délai de trente jours prévu à l'article R. 236-8 du Code de commerce.

4) L'ensemble des documents visés à l'article R. 236-3 du Code de commerce ont été tenus à la disposition des associés de la société @COM.EFIDEX, trente jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

5) La fusion était ainsi définitivement réalisée et la dissolution, sans liquidation, de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS, immédiate le 31 décembre 2018.

6) L'avis prévu par l'article R. 210-9 du Code de commerce pour la réalisation de la fusion par voie d'absorption de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS par la société @COM.EFIDEX et l'avis prévu par l'article R. 237-2 du Code de commerce pour la dissolution de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS ont été publiés dans le journal d'annonces légales "TPBM " en date du 03/01/2019.

Cet exposé étant fait, il est passé à la déclaration ci-après :

DECLARATION

La soussignée, ès-qualités, déclare sous sa responsabilité et les peines édictées par la loi que les opérations de fusion relatées ci-dessus ont été décidées et réalisées en conformité de la loi et des règlements.

Seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOULON et MASREILLE, avec un exemplaire de la présente déclaration, un exemplaire du traité de fusion et de ses annexes.

La présente déclaration est établie conformément aux dispositions de l'article L. 236-6 du Code de commerce afin de parvenir à la modification des termes de l'inscription au Registre du commerce et des sociétés de la société @COM.EFIDEX et à la radiation de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS du Registre du commerce et des sociétés.

Fait à SIX-FOURS-LES-PLAGES

Le 31 décembre 2018

En 4 exemplaires

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, cursive letters, likely representing the name of the signatory.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **TOULON**

A2019/000439

Dénomination : @COM.EFIDEX
Adresse : 73 rue de st Mandrier ZA La Millonne Parc de
l'arboretum BT A2 83140 Six-fours-les-plages -FRANCE-

n° de gestion : 1985B00260
n° d'identification : 332 555 713

n° de dépôt : A2019/000439
Date du dépôt : 14/01/2019

Pièce : Déclaration de conformité du 31/12/2018



639322

639322

DECLARATION DE REGULARITE ET DE CONFORMITE

La soussignée Madame Marie-Claire PASTOUREAU, agissant tant en qualité de Présidente de la société @COM.EFIDEX, société par actions simplifiée au capital de 44 186 euros, dont le siège social est 73 Rue de St Mandrier Parc de l'Arboreum A2 ZA La Millonne à SIX FOURS LES PLAGES (83 140), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 332 555 713 RCS TOULON, qu'en qualité de Gérante de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros dont le siège social est 7 Avenue André Roussin Le Ponant Littoral à MARSEILLE (13 016), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 487 819 187 RCS MARSEILLE,

Fait les déclarations prévues par les articles L. 236-6 et R. 236-4 du Code de commerce, à l'appui de la demande d'inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés, déposée au Greffe du Tribunal de commerce de TOULON, qui seront précédées de l'exposé ci-après :

EXPOSE

1) La Présidente de la société @COM.EFIDEX et la gérante de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS ont arrêté un projet de traité de fusion entre les deux sociétés et donné chacun à son Représentant permanent les pouvoirs nécessaires à la réalisation des formalités requises.

Le projet de traité de fusion des deux sociétés MC ASSISTANCE ET CONSEILS et @COM.EFIDEX, signé par le représentant permanent de chacune des deux sociétés, suivant acte sous signature privée en date du 12/11/2018, contenait toutes les indications prévues par l'article R. 236-1 du Code de commerce, notamment les motifs, buts et conditions de la fusion, la désignation et l'évaluation de l'actif et du passif de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS devant être transmis à la société @COM.EFIDEX.

La société @COM.EFIDEX ayant détenu en permanence la totalité du capital social de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS dans les conditions prévues par l'article L. 236-11 du Code de commerce, il n'y avait lieu ni à approbation de la fusion par l'Assemblée Générale Extraordinaire des sociétés MC ASSISTANCE ET CONSEILS et @COM.EFIDEX, ni à l'établissement des rapports mentionnés au quatrième alinéa de l'article L. 236-9, et à l'article L. 236-10 dudit code.

2) Un exemplaire du projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de MARSEILLE le 16/11/2018 pour la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS et au Greffe du Tribunal de commerce de TOULON le 22/11/2018 pour la société @COM.EFIDEX.

3) L'avis du projet de fusion prévu par l'article R. 236-2 du Code de commerce a été publié au Bodacc en date du 19 et 20/11/2018 pour la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS.

L'avis du projet de fusion prévu par l'article R. 236-2 du Code de commerce a été publié au Bodacc en date du 26 et 27/11/2018 pour la société @COM.EFIDEX.

Aucune opposition émanant des créanciers sociaux n'a été formée dans le délai de trente jours prévu à l'article R. 236-8 du Code de commerce.

4) L'ensemble des documents visés à l'article R. 236-3 du Code de commerce ont été tenus à la disposition des associés de la société @COM.EFIDEX, trente jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

5) La fusion était ainsi définitivement réalisée et la dissolution, sans liquidation, de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS, immédiate le 31 décembre 2018.

6) L'avis prévu par l'article R. 210-9 du Code de commerce pour la réalisation de la fusion par voie d'absorption de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS par la société @COM.EFIDEX et l'avis prévu par l'article R. 237-2 du Code de commerce pour la dissolution de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS ont été publiés dans le journal d'annonces légales "TPBM " en date du 03/01/2019.

Cet exposé étant fait, il est passé à la déclaration ci-après :

DECLARATION

La soussignée, ès-qualités, déclare sous sa responsabilité et les peines édictées par la loi que les opérations de fusion relatées ci-dessus ont été décidées et réalisées en conformité de la loi et des règlements.

Seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOULON et MASREILLE, avec un exemplaire de la présente déclaration, un exemplaire du traité de fusion et de ses annexes.

La présente déclaration est établie conformément aux dispositions de l'article L. 236-6 du Code de commerce afin de parvenir à la modification des termes de l'inscription au Registre du commerce et des sociétés de la société @COM.EFIDEX et à la radiation de la société MC ASSISTANCE ET CONSEILS du Registre du commerce et des sociétés.

Fait à SIX-FOURS-LES-PLAGES

Le 31 décembre 2018

En 4 exemplaires

